VOLUME XXIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 19 FEVRIER 1936 — NUMERO 41



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Festival dramatique du Manitoba.

DEUX TROUPES FRANÇAISES PRENNENT PART AU CONCOURS

Jeudi, le Cercle Dramatique du Sacré-Coeur, avec "Monique", par Gaillard de Champris; samedi, le Cercle Molière avec "Les Soeurs Guédonec", par Jean-Jacques Bernard.

Dix cercles dramatiques amateurs concourront, cette semaine, au Dominion, pour l'honneur de représenter le Manitoba au Festival Dramatique National, à Ottawa, la semaine du 20 avril.

Inauguré en octobre 1932, sous l'initiative de Son Excellence lord Bessborough, alors gouverneur général du Canada, le Festival Dramatique, dans le court espace de trois ans, s'est déjà créé une place enviable dans la vie canadienne.

Dès le premier Festival, en avril 1933, l'intérêt du public pour les oeuvres dramatiques s'est vite propagé à travers le Canada. Le nombre de "Petits Théâtres" et de Ligues dramatiques s'est accru dans une mesure extraordinaire. Cette fièvre théâtrale a beaucoup amélioré le jeu de nos acteurs amateurs dont plusieurs feraient belle figure sur la scène professionnelle. En plus, le Festival Dramatique encourage nos auteurs canadiens à écrire des pièces de théâtre, en offrant des prix substantiels. Enfin, on peut dire que l'établissement du Festival Dramatique National a été une contribution réelle à la vie intellectuelle de la nation, et que c'est une véritable organisation nationale.

Le groupe auquel l'adjudicateur régional aura accordé le plus grand nombre de points au concours de chaque région recevra une invitation à prendre part au Festival final: le comité central fera d'autres invitations à son gré.

Le trophée Bessborough

Le trophée Bessborough, don de Son Excellence l'ancien gouverneur général, est adjugé au groupe qui obtient le plus grand nombre de points pour une pièce jouée au concours final, en français ou en anglais. Deux autres trophées mis au concours vont à la pièce la mieux jouée en français ou en anglais respectivement, à l'exclusion du trophée Bessborough. Le prix de sir Barry Jackson sera adjugé au groupe qui aura le mieux joué une pièce canadienne au concours final. Il y a aussi un prix de $100 à l'auteur, domicilié au Canada, de la meilleure pièce considérée du point de vue de la composition dramatique, et jouée à l'un des concours régionaux. Il y a encore des prix pour les meilleurs acteurs français et anglais.

Le Manitoba à l'honneur

Dans les trois concours précédents à Ottawa, le Manitoba a toujours eu sa part d'honneurs. En 1933, le trophée Bessborough fut gagné par "The Masquers' Club" avec la pièce "The Man Born to be Hanged." En 1934 le trophée pour la meilleure représentation française fut gagné par le Cercle Molière avec le 2e acte de Blanchette par Brieux. En 1935, le prix de Lady Bessborough pour le meilleur acteur anglais fut gagné par Moray Sinclair du Masquer's Club.

Cette année le concours régional réunira les dix groupes suivants:

Jeudi 20 février, "The Masquers' Club", "The John Black Memorial Players" et le Cercle Dramatique du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Vendredi 21 février, "St. David's Society", "The Players' Guild," The Winnipeg Little Theatre," "The Menorah Society."

Samedi 22 février, "The Dauphin Little Theatre," "The University of Manitoba" et le Cercle Molière.

Les pièces françaises

Le Cercle Dramatique du Sacré-Coeur, composé de Camille Sainte-Marie, directeur dramatique, Arthur Gioux, Mme Camille Sainte-Marie, Emma Roy et Lucienne Blanchard, présentera le troisième acte de "Monique" de Gaillard de Champris, d'après le roman de Paul Bourget. C'est un drame émouvant où l'amour, la jalousie, le vol et la calomnie entrent en conflit et créent une situation tragique dans une famille paisible. Avec cette pièce, le Cercle Dramatique du Sacré-Coeur a gagné le trophée du Festival Dramatique du "Catholic Theatre Guild" au printemps de 1935. A son premier essai dans ce Festival régional, il n'y a pas de doute qu'il sera un concurrent de première force.

Le Cercle Molière, qui a toujours fait honneur à ses membres dans les concours précédents, présentera "Les Soeurs Guédonec," de Jean-Jacques Bernard, comédie dramatique où deux paysannes bretonnes — vieilles filles et avaricieuses — en face d'orphelins espiègles, se découvrent un amour maternel profond. Cette pièce sera jouée par Arthur Boutal, directeur dramatique, Joseph Plante, Elisa Houde, Pauline Boutal, Gabrielle Roy, et les jeunes Jean-Marie Deniset, Georges et Gabriel Sourisseau.

Les pièces choisies par les différents groupes sont en général d'un plus grand mérite littéraire que par le passé, ce qui assure un jeu et une réalisation scénique d'ordre supérieur.

Le juge du festival

Le juge du Festival sera M. Allan Wade qui, l'an dernier, fut le juge des finales à Ottawa. Il est très bien connu en Angleterre, où il a fait du théâtre depuis trente ans comme acteur et comme directeur dramatique. Il est, de même, bien connu pour ses traductions en anglais de pièces françaises.

A la fin de chaque représentation, le juge fait une critique du jeu de chaque groupe, ce qui est toujours une belle leçon d'art dramatique, intéressante, et instructive.

C'est un Festival Dramatique de haute valeur, qui mérite encouragement.

Les billets sont en vente au Club Sportif du Sacré-Coeur, tél. 28 870, et aux bureaux de La Liberté à St-Boniface, tél. 201 235.

Nouvelles Brèves

OTTAWA—Les libéraux ont nommé whip de leur parti au Québec M. E.-C. Saint-Père, député d'Hochelaga.

MONTREAL—Un incendie violent a éclaté au pensionnat de Villa-Maria, dirigé par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, et causé des dommages estimés à $100,000. Grâce à la présence d'esprit des religieuses, il n'y eut aucune perte de vie.

SAINT-HYACINTHE—S. E. Lord Tweedsmuir, gouverneur général du Canada, accompagné de lady Tweedsmuir, visitera officiellement Saint-Hyacinthe le vendredi, 6 mars prochain.

OTTAWA— M. Frederick C. Sanderson, député libéral de Perth (Ontario), a été nommé vice-président de la Chambre des Communes.

PARIS — Le prédicateur du carême à Notre-Dame de Montréal, le Père Ducatillon, dominicain, s'embarquera dans quelques jours à destination du Canada.

BERLIN — Le chancelier Hitler a mis au rang des martyrs pour la patrie le nazi Wilhelm Gustloff, assassiné en Suisse par un étudiant juif yougoslave.

PARIS — L'ancien président de l'Académie de l'agriculture de France M. Pierre Viala, vient de mourir à l'âge de 77 ans. Ancien député, il était aussi un agronome réputé et un rédacteur compétent de journaux voués à la cause agricole.

BERLIN — Au moyen de la commission des questions ecclésiastiques, le gouvernement du Reich vient d'établir deux tribunaux pour les procès des pasteurs protestants accusés d'infraction à la loi relative aux religions.

ROME— L'infante Béatrice a donné naissance à une fille, le premier des petits-enfants de l'ex-roi Alphonse XIII d'Espagne.

LONDRES— La Grande-Bretagne fera tenir une protestation à l'Italie, contre des journaux italiens qui accusent le colonel Holt, attaché militaire britannique à Addis-Abéba, d'agir comme conseiller du négus relativement à la conduite de la guerre.

A LA RADIO

Chansons de chez nous par un groupe d'élèves de langue anglaise.

Jeudi, le 27 février, de 7 h. à 7 h. 20 p.m. (heure du Manitoba, par le poste CKY (Radio Canada), M. Godias Brunet, de l'école Lord Selkirk, de Winnipeg, présentera un groupe de ses élèves dans les Chansons de chez nous.

Mlle E. Crookshanks dirigera le choeur. Mme Louise Thibault, au piano. Organisez-vous et faites le savoir:

N.B. C'est la première fois que des élèves anglais chanteront en français par Radio-Canada.

Voici les chansons que l'on entendra:

1. Vive la Canadienne! 2. En roulant ma boule; 3. Par derrière chez ma tante; 4. Dans les prisons de Nantes; 5. Isabeau s'y promène; 6. Youpe, youpe, sur la rivière; 7. Un Canadien errant; 8. Filez, filez, ô mon navire; 9. A Saint-Malo beau port de mer; 10. Ah! si mon moine voulait danser; 11. Marie-Anne s'en va-t-au moulin; 12. A la claire fontaine; 13. En revenant de la jolie Rochelle; 14. O Canada, mon pays, mes amours; 15. Bonsoir, mes amis, bonsoir.

Un hiver qui brise les records du froid

Vendredi dernier, Régina, Saskatoon et Battleford ont joui d'une température de 50° au-dessus de zéro. Le thermomètre marquait, le même jour, -40° à Brandon et -26° à Winnipeg. A Saskatoon le mercure n'a pas monté au-dessus de zéro depuis plus de soixante jours.

Dimanche, 48 et 50° au-dessus de zéro était la température générale à travers l'Ouest. Battleford détenait le record avec -56°. Winnipeg se montrait modéré avec -38°. Le service des trains et des autobus a subi des retards.

Un météorologiste de Washington assure froidement que cet hiver n'est que le premier d'une série d'hivers qui seront plus rigoureux que par le passé. On signale de nombreuses morts par le froid aux Etats-Unis.

Le sacre de S. E. Mgr Coudert, O.M.I. aura lieu en juin

OTTAWA — Le sacre du R. P. Jean Coudert, O.M.I., de la mission catholique de Fort Chipewyan, évêque coadjuteur élu de Son Excellence Mgr Emile Bunoz, O.M.I., vicaire apostolique du Yukon, aura probablement lieu au commencement du mois de juin.

L'évêque consécrateur sera S. E. Mgr Gabriel Breynat, vicaire apostolique du MacKenzie et les évêques co-consécrateurs seront LL. EE. Nosseigneurs Emile Bunoz, O.M.I., et Pierre Fallaize, O.M.I., coadjuteur de S. Ex. Mgr Breynat.

Grâce à la permission accordée par Son Excellence Mgr l'archevêque d'Edmonton le sacre aura lieu dans la ville de Saint-Albert, province d'Alberta. On a choisi cet endroit en souvenir de Mgr Grandin, O.M.I., premier évêque de Saint-Albert, dont le procès de béatification et de canonisation est commencé et dont la dépouille mortelle repose aux côtés de celles de la plupart des missionnaires oblats décédés en Alberta.

La Session fédérale

L'hon. R. B. Bennett, chef de l'opposition, fait pour commencer un discours de quatre heures.

LA "LIBERTÉ" À L'EXPOSITION DE LA PRESSE CATHOLIQUE A ROME

Tous les journaux catholiques de l'Ouest et du Canada seront représentés — Grand Congrès de la Presse catholique mondiale du 18 au 21 mai.

Douze numéros de la "Liberté" sont partis récemment pour Rome où ils figureront à l'Exposition internationale de la Presse catholique, qui se tiendra dans la Cité Vaticane du 1er avril au 1er novembre 1936.

Les deux autres journaux catholiques de Winnipeg publiés par la même maison que la "Liberté", la "Northwest Review" et la "Gazeta Katolica", seront également représentés à l'exposition. On y verra aussi des photographies des bureaux et ateliers de la "Canadian Publishers", qui publie ces journaux.

Le R. P. J.-O. Plourde, O.M.I., gérant de la "Canadian Publishers", est le représentant des quatre provinces de l'Ouest dans le comité canadien de l'Exposition de la Presse catholique. Les journaux et revus catholiques de l'Ouest qui figurent à l'Exposition sont, outre ceux déjà nommés: "L'Ami du Foyer", "Les Cloches de Saint-Boniface," le "Prairie Messenger", le "St. Peters Bote", "Le Patriote de l'Ouest", "La Croix Catholique", "La Survivance" et le "British Columbia Catholic."

Congrès en mai

Sa Sainteté Pie XI a organisé cette exposition afin de recueillir des informations exactes sur la presse catholique du monde entier. Un congrès mondial de la presse catholique aura lieu à Rome du 18 au 21 mai. Ce sera un événement considérable dans le monde catholique. La Maison de la Bonne Presse, de Paris, qui tient tous les ans un congrès de presse catholique, a décidé de tenir son congrès de 1936 à Rome, en même tems que le congrès mondial. Deux trains spéciaux transporteront de Paris les congressistes français.

L'Action Sociale Catholique de Québec a été chargée par le cardinal Villeneuve de l'organisation au Canada. Toutes les publications catholiques du pays seront représentées à l'Exposition de la Cité Vaticane.

Mort de Mme Paillé, de Saint-Charles

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Emélie Paillé, décédée dimanche, à Saint-Charles, à l'âge de 82 ans. Originaire de la province de Québec, Mme Paillé habitait St-Charles depuis 37 ans et était très avantageusement connue dans la région.

Son mari mourut deux ans après son arrivée dans la province, lui laissant treize enfants. Douze lui survivent. Un fils, le R. P. Paillé, O.M.I., mourut en 1933 à Nashua, R. I.; il était maître des novices au Noviciat des Pères Oblats à Hudson.

Les huits autres enfants vivants sont: M. l'abbé Clovis Paillé, de St-Norbert; Rév. Soeur M. Laurianna, des SS. NN. de Jésus et de Marie, à l'école du Sacré-Coeur, Winnipeg; Rév. Soeur Marie-Liguori, des Soeurs de la Providence, supérieure de l'hôpital Sainte-Marie, Timmins, Ont.; François, de North Battleford; Mme Armand Laurin, de Sainte-Anne-des-Chênes; Donat, de St-Charles; Antoine de Ste-Anne; Néri de Calgary; Arthur, de St-Charles; Dr Georges Paillé, de Melville, Sask.; Blanche, de Saint-Charles, et Xavier, de Saint-Norbert.

Les funérailles ont lieu mercredi matin à l'église Saint-Charles et l'inhumation se fera dans le cimetière de la paroisse.

La "Liberté" offre à la famille Paillé ses bien vives condoléances.

La Conférence du Blé de Winnipeg est remise

OTTAWA — L'hon. W. D. Euler a anoncé la remise sans date de la conférence du Blé de Winnipeg qui devait ouvrir mardi prochain. Ce retard est motivé par l'enquête parlementaire projetée sur les opérations de la nouvelle Commission du blé.

L'élection de Souris

M. le juge en chef Prendergast a rendu un jugement qui confirme l'élection de M. George McDonald, libéral, comme député fédéral de la circonscription manitobaine de Souris. M. MacDonald conserve une majorité de 3 voix sur son adversaire conservateur, M. Errick F. Willis.

ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT DE S. S. PIE XI

Le Souverain Pontife assiste à une messe à la chapelle Sixtine et est acclamé par le peuple.

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté le Pape Pie XI a célébré mercredi le quatorzième anniversaire de son couronnement en assistant à une messe pontificale célébrée à la chapelle Sixtine. Les acclamations du peuple: "Viva il Papa!" mêlées à celles des prêtres, "Ad multos annos," ont salué son arrivée. Le Souverain Pontife a remercié en levant la main et en donnant sa bénédiction.

C'est Son Eminence le cardinal Nasalli-Rocca, le doyen des cardinaux créés par Pie XI depuis son couronnement, qui a célébré la messe. On remarquait la présence de vingt-six cardinaux, de nombreux dignitaires romains et des membres du corps diplomatique accrédités auprès du Vatican.

C'est le 12 février 1922 que le cardinal Achille Ratti, archevêque de Milan, a été couronné comme 266e successeur de saint Pierre. Sa Sainteté le Pape Pie XI est aujourd'hui âgé de 78 ans Le Souverain Pontife a célébré, le 11, le 7e anniversaire du traité de Latran qui a mis fin au régime du "prisonnier du Vatican" et reconnu les droits du Pape comme souverain temporel.

Le feu détruit un magasin à Sainte-Agathe

Le village de Sainte-Agathe a été en danger vendredi matin. Un incendie a détruit le magasin de J. Joyal et fils et considérablement endommagé la maison avoisinante. Le chef Boulden et plusieurs pompiers de Winnipeg sont venus prêter leurs concours. Les dégâts sont estimés à $22,000, dont $15,000 en marchandises. M. Joyal compte rebâtir.

Parlement Fédéral

UNE MAJORITÉ DE 200 VOIX POUR LE GOUVERNEMENT KING

Un amendement à l'adresse proposé par M. Woodsworth obtient un très maigre succès — M. Bennett fait un discours de quatre heures — Le français réapparaît.

OTTAWA — Le gouvernement King a eu le choix particulièrement heureux pour les deux parrains de l'adresse en réponse au discours du trône.

L'un et l'autre, M. Arthur Slaght, député de Parry-Sound, et M. Sarto Fournier, député de Maisonneuve-Rosemont, sont des orateurs très agréables dans le genre académique.

M. Bennett fait un dicours de quatre heures

M. Bennett a ouvert le débat sur l'adresse par un discours qui a duré quatre heures. Il s'est affiché sanctionniste farouche et adversaire du traité de réciprocité commerciale avec les Etats-Unis.

On loue le premier ministre d'avoir conclu en quelques heures un traité de réciprocité avec les Etats-Unis. De deux choses l'une: le traité avait été préparé bien à l'avance ou bien il a été improvisé. Il n'est personne, serait-il un génie, qui pourrait régler en 24, en 48 ni même en 72 heures, tout ce qui peut se rapporter à un tel traité. La chose la plus vraisemblable c'est que le gouvernement a bâclé le traité pour le plaisir de faire vite.

L'incident Riddell

M. Bennett dit que la déclaration faite par M. Lapointe au sujet du Dr Riddell a créé une très mauvaise impression parce que les gens ne savent plus quelle est réellement l'attitude du Canada.

Le Canada, dit M. Bennett, est l'un des membres fondateurs de la S.D.N., qui prévoit, par ses règlements, des sanctions ou des châtiments contre l'un de ses membres qui se rend coupable d'agression. L'Italie a été déclarée coupable d'agression contre l'Ethiopie. Après cela il n'était plus laissé à la discrétion de la S.D.N. d'appliquer ou non des sanctions. Les sanctions se posaient automatiquement, comme la peine de mort après un verdict de culpabilité dans une cause de meurtre.

Le Canada, affirme M. Bennett, est lié par les règlements de la Société des Nations. Il doit accomplir son devoir avec honneur ou passer pour un lâcheur. Le Canada ne peut vanter la S.D.N. s'il lui refuse son entier appui.

M. King parle pendant trois heures

M. King, dans sa réplique au chef de l'opposition, n'a parlé que pendant trois heures. Il est en progrès.

Les principaux points du discours du premier ministre ont été l'incident Riddell, à propos des sanctions contre l'Italie, le traité de réciprocité commerciale avec les Etats-Unis, l'accord commercial avec le Japon, des commentaires relatifs à des incidents de la dernière campagne électorale.

M. King a relevé maints incidents électoraux, pour répondre à M. Bennett qui prétend que des libéraux ont soulevé le cri de race dans la province de Québec et qu'ils ont agité le fantôme de la guerre dans cette même province ainsi que dans d'autres.

M. Mackenzie King prend toute la responsabilité de la déclaration qui a été faite par M. Lapointe et que M. Bennett lui a reprochée. Cette déclaration, M. Lapointe ne l'a d'ailleurs faite publiquement qu'après avoir communiqué avec M. Mackenzie King qui se trouvait alors quelque part dans l'Etat de Georgie.

Le leader du Crédit social, M. Blackmore, a laissé entendre que ses partisans voteraient, cette première fois, avec le gouvernement parce que celui-ci annonce l'étatisation complète de la Banque du Canada.

La C.C.F. dissidente

Quant à la Cécéeffe, avec ses sept députés, elle se montre franchement et tout de suite dissidente. Son leader, M. Woodsworth, a proposé un amendement à l'adresse.

M. Woodsworth reproche au gouvernement de ne pas proposer de solution au problème du chômage. Voici comment se lit son amendement:

"Nous exprimons toutefois le regret respectueux que les conseillers actuels de Votre Excellence n'aient pas indiqué un programme quelconque, des mesures déterminées, en vue de mettre fin à la pauvreté générale et à l'insécurité des masses par la mise à sa disposition des richesses réelles, mais simplement en puissance, qui existent au pays."

Deux grands partis officiels

Au commencement de son discours, M. King a dit qu'il avait l'intention de désigner comme l'Opposition officielle le seul groupe des trente-neuf députés conservateurs que dirige M. Bennett.

Aux autres députés, groupés ou non, il accordera la désignation collective d'indépendants. C'est dire que le premier ministre ne reconnaîtra que deux partis et que la demande de M. Woodsworth, le chef de sept céceffistes, qui voulait se faire reconnaître le droit de parler, comme les grands chefs, plus de quarante minutes par discours, est considérée comme non avenue.

Masse de documents

Le gouvernement King a évidemment l'intention de tenir les députés au courant de ce qu'il fait. Une centaine de livres bleus, de rapports ministériels, de mémoires, de textes d'arrêtés, de documents ont été déposés aux Communes.

Un grand nombre de pièces, sinon la plupart, sont déposées dans les deux langues officielles.

Parmi les pièces, il y a notamment le nouveau traité de réciprocité commerciale avec les Etats-Unis, le nouvel accord commercial avec le Japon, la proclamation prescrivant l'embargo à l'exportation de certains produits en Italie, une autre proclamation prescrivant la prohibition des crédits à ce même pays, le rapport du vérificateur général des comptes, etc.

Le français réapparait

Avec l'élection de M. Pierre Casgrain, le français est rentré à la présidence. M. Casgrain a eu le souci, dès la première cérémonie qui a suivi son élection, de lire dans les deux langues chacune des pièces qu'il soumet à la Chambre. C'est en français et en anglais qu'il a, par exemple, fait part à S. E. le gouverneur général du fait de son élection. C'est dans les deux langues encore qu'il récite les formules sacramentelles de la procédure des Communes.

(Suite à la page 2)

L'"ACTION FRANCAISE" EST DISSOUTE

Le gouvernement Sarraut prend cette mesure à la suite d'une attaque des Camelots du Roi contre Léon Blum — Poursuites contre Maurras.

PARIS — Des étudiants d'"Action française" ont assailli jeudi Léon Blum devant le ministère de la guerre, boulevard Saint-Germain, et lui ont infligé des blessures assez sérieuses. Le chef du parti socialiste se préparait à descendre de son auto lorsque des jeunes royalistes qui suivaient la dépouille mortelle de Jacques Bainville, dont c'étaient les funérailles, quittèrent les rangs du cortège funèbre pour se jeter sur lui.

Cette attaque contre le chef français de la Deuxième Internationale vient après toute une série d'incidents qui se sont produits, ces derniers jours sur la rive gauche, notamment les manifestations pro-italiennes des étudiants contre le professeur Gaston Jèze, conseiller juridique de l'Ethiopie à la Société des Nations, qui ont entraîné la démission du doyen de la Faculté de Droit, M. Allix.

M. Léon Blum, qui est directeur du journal socialiste "Le Populaire" et l'un des chefs les plus en vue du "Front populaire," qui groupe les partis de gauche, est âgé de 64 ans.

Décret de dissolution

Vendredi le président de la république a promulgué un décret dissolvant les associations royalistes militantes Ligue d'action française et Etudiants de l'action française. Le décret s'apuie sur la nouvelle loi relative aux ligues politiques. En même temps le gouvernement a déclaré qu'il ne tolérera aucune entreprise contre la sécurité de la république. Il y a eu des perquisitions aux bureaux de l'Action française. Mais le président du Conseil, M. Albert Sarraut, a laissé entendre qu'il ne désire pas faire arrêter les chefs des associations dissoute, parce qu'il craint de susciter des troubles comme ceux d'il y a deux ans (les émeutes du 6 février 1934).

Maurras poursuivi

Charles Maurras, rédacteur en chef du journal royaliste l'"Action Française," a été traduit en Cour, samedi, sous une accusation d'incitation au meurtre.

La prompte action du gouvernement semble avoir réussi à empêcher des désordres plus graves.

CONGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le président de la Société du parler français émet l'idée d'un congrès en 1937 pour commémorer celui de 1912 —Une conférence du cardinal Villeneuve.

QUEBEC — La Société du Parler français a reçu à sa séance annuelle les deux invités d'honneur suivants: Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, et le président de la Société historique de Montréal, M. Aegidius Fauteux. L'abbé Rosario Benoit, président de la Société du Parler Français, a prononcé une allocution qui cadrait à merveille avec les conférences de Son Eminence et de M. Fauteux.

L'abbé Benoit a émis l'idée de tenir un congrès de langue française à Québec, en 1937 pour commémorer le célèbre congrès de 1912 à Québec sur le même sujet. On a vivement applaudi à cette idée.

Oeuvre d'académiciens

Les membres de la Société du Parler français, dit Son Eminence, font oeuvre d'académiciens, mais d'académiciens de chez nous, sans prétention, en travaillant à découvrir, à interpréter et à conserver les vieux mots du terroir. Les vieux mots de notre langue sont les fines perles de la pensée de nos aieux, c'est le tempérament et comme le visage de leur esprit, c'est surtout l'enveloppe verbale des plus belles traditions.

Le cardinal fait allusion à deux petits ouvrages où fourmillent les vocables précieux et vénérables: les Rapaillages, de l'abbé Lionel Groulx, de Montréal, et Chez nos gens, du juge Adjutor Rivard. Il en cite toute une série qu'il accompagne de commentaires savoureux.

Son Eminence n'a pas traité que de la conservation de nos vieux mots imagés, elle a aussi fait quelques réflexions sur la beauté de la langue française en général, sur la refrancisation, les anglicismes, etc.

La langue française, dit le cardinal, mais elle est l'une des plus belles du monde. Elle ne se crie ni ne se crache, elle ne se chânte point non plus, mais se parle d'une façon réfléchie et raisonnée.

Refrancisation

Il estime que la refrancisation de notre langage est plus urgente et sera d'une influence plus profonde que la chasse exclusive aux anglicismes occasionnels et constituera un procédé plus vivifiant pour la langue.

Mais le cardinal veut aussi la disparition des anglicismes: anglicismes de mots et anglicismes de syntaxe.

ECHOS D'EUROPE

Le premier ministre de Belgique à Paris

PARIS — Le premier ministre de la Belgique, M. Paul van Zeeland, est venu à Paris afin de conférer avec le ministre des affaires étrangères de la France, M. Pierre-Etienne Flandin. On croit que la conférence a porté sur la question de l'accroissement des forces belges et sur ce que les signataires du traité de Locarno devraient faire, si l'Allemagne remilitarisait la zone rhénane démilitarisée.

La conscription des Allemands résidant à l'étranger

BERLIN — Le gouvernement a publié une ordonnance appliquant la conscription du service du travail et du service militaire à tous les Allemands qui vivent provisoirement ou en permanence à l'étranger.

Cette ordonnance, parue dans la Gazette officielle, était signée des ministres de l'Intérieur, de la Guerre et des Affaires étrangères. Elle spécifie que tous les citoyens allemands de l'étranger, y compris ceux qui ont double citoyenneté, doivent se rapporter à leur consul dès que leur classe sera appelée. Chaque conscrit doit ensuite se soumettre aux ordres du consul pour ce qui est de l'examen médical, dont la date sera fixée par le consul.

Ceux que le consul trouvera aptes au service après avoir vérifié leur origine aryenne devront ensuite se rendre en Allemagne; ils le font ordinairement à leurs frais à l'aller comme au retour, sauf dans des cas exceptionnels et sur demande spéciale. L'ordonnance stipule aussi que le consul devra tenir à jour une liste des éligibles dans son territoire.





Mort de l'historien français Jacques Bainville

PARIS — Jacques Bainville, journaliste et historien, qui traitait à l'"Action française" principalement de politique étrangère, l'écrivain universellement lu et apprécié que l'Académie française élisait le 28 mars 1935 et recevait au siège de Raymond Poincaré le 7 novembre dernier, est mort le jour même de son 57e anniversaire de naissance.

Jacques Bainville était né à Vincennes (Seine) en 1879. Il fut un des premiers fondateurs du nouveau mouvement royaliste et de l'**Action française**.

Ses oeuvres principales sont: **Louis II de Bavière, Bismarck et la France, le Coup d'Agadir, Histoire de France, Napoléon, Histoire de la Troisième République.**

Le cardinal Verdier a refusé à la dépouille mortelle de Jacques Bainville l'honneur des funérailles d'Eglise et de l'information en terrain catholique, à cause de sa participation au mouvement de l'"Action française", demeurée sous interdiction papale.

Sur son lit de mort Bainville reçut d'un prêtre les derniers sacrements mais n'a fait aucune rétractation au sujet de ses sympathies actives pour l'"Action française."

C'est l'un des rares cas d'information catholique refusée officiellement à un membre de l'"Action française."

Le Vatican et l'Allemagne

CITE DU VATICAN — L'organe du Vatican, l'**Osservatore Romano**, nie vigoureusement l'accusation d'avoir comploté contre l'autorité, portée par le gouvernement nazi contre 150 membres des associations de jeunesse catholique d'Allemagne et ajoute que "le seul complot qui soit réel, c'est celui qui met en danger la sécurité et la liberté de l'Eglise catholique."

L'arrestation des 150 dirigeants des groupements de jeunesse catholique et de leur chef, Mgr Ludwig Wolker, sur une accusation de partie avec les communistes, a causé une vive sensation ici où l'on considère cette action du gouvernement de Berlin comme une violation du concordat conclu entre le Saint-Siège et l'Allemagne.

Les assassins du roi Alexandre et de Louis Barthou

AIX-EN-PROVENCE — Les trois hommes accusés de l'assassinat du roi Alexandre de Yougoslavie et du ministre des affaires étrangères, Louis Barthou, ont été condamnés à l'emprisonnement à vie.

Arrestation des chefs de la jeunesse catholique allemande

COLOGNE — La police a arrêté à Dusseldorf, le président général des oeuvres de jeunesse allemande catholique, Mgr Louis Wolker, et une trentaine de ses principaux collaborateurs. Les prévenus sont accusés d'hostilité envers l'Etat naziste.

Plusieurs observateurs rappellent que l'Etat naziste, en vertu de l'article 31 du concordat de 1933, a promis de protéger les associations catholiques de jeunesse.

Un prêtre et trois religieuses condamnés en Allemagne

BERLIN — Le tribunal dit du peuple a déclaré un prêtre de Dresde, M. l'abbé Kester, coupable d'avoir distribué des tracts communistes (?) et l'a condamné à deux années d'emprisonnement. Le même tribunal a d'autre part infligé de lourdes sentences à trois religieuses convaincues d'infraction à la loi interdisant la sortie des devises étrangères: la Soeur Anna Koenig, secrétaire générale des Soeurs grises de Breslau, devra payer une amende de 56,500 marks et passer trois ans et demi en prison; la Soeur Olga Steuer est condamnée à un an et demi d'emprisonnement et à une amende de 31,000 marks; la Soeur Augusta Lueke, à un an et trois mois d'emprisonnement, et à une amende de [illegible] marks.



Le début parlementaire du député Pelletier, de la Rivière-à-la-Paix

Le benjamin des Communes parle d'abord en français

OTTAWA — Le benjamin de la Chambre, M. Antoine-René Pelletier, député de la circonscription albertaine de la Rivière-à-la-Paix, membre du Crédit Social, a fait, le 11 février, son début parlementaire.

Excellent début, qui lui a valu, à certains moments, des applaudissements d'un peu tous les coins de la Chambre.

M. Pelletier, de quelques mois plus jeune que son collègue libéral de Rosemont, M. Sarto Fournier, n'est âgé que de 27 ans. Il est né à Saint-Paulin, dans la province de Québec; depuis une quinzaine d'années, il habite l'Alberta.

En français

M. Fournier est Canadien français et de langue française. C'est dans sa langue maternelle qu'il a d'abord adressé la parole au Parlement, avant de passer à l'anglais et de faire certaines remarques au ministre de la Défense nationale, M. Ian MacKenzie.

"C'est en français que je veux d'abord parler, dit M. Pelletier, parce que je suis Canadien français, natif de la province de Québec mais habitant de l'Alberta depuis plusieurs années. La circonscription albertaine que je représente, la Rivière-la-Paix, compte un bon nombre de Canadiens français parmi ses habitants. Je tiens à ce que mes compatriotes de là-bas sachent que j'ai parlé notre langue."

Puis il continue en anglais. Parce qu'il est jeune, il reconnaît qu'il a besoin de s'instruire. Il a beaucoup écouté depuis son arrivée à Ottawa et depuis le début de la session.

Les choses doivent changer

Quelqu'un lui lance une interruption: **Good!**

"Je n'ai pas malheureusement entendu que de bonnes choses," répète-t-il sans hésiter. "J'ai entendu les deux grands leaders qui se lançaient des fleurs pas toujours fraîches. Je ne suis pas le seul parmi les nouveaux députés à penser que les choses doivent changer. Le Parlement doit se mettre à la tâche sérieusement, dans l'intérêt du pays."

Quand le leader de notre petit groupe a prononcé sa première allocution, il a mentionné le nom du Crédit social. Des gens ont ri ouvertement. Ce n'était pourtant guère le temps. Notre leader exprimait nos sympathies à la famille royale.

Dans un premier discours M. Pelletier ne veut pas aborder trop de sujets. D'autant plus, note-t-il, que le gouvernement a encore fait connaître si peu de son programme.

Documents secrets

Il espère que la commission nationale qui doit s'occuper du chômage n'éternisera pas son enquête en retardant la solution du problème. Certaines discussions sont devenues oiseuses et dangereuses. A quoi sert parler encore et toujours pour savoir s'il convient de marchander avec les autres pays plutôt que de déterminer notre chemin vers la prospérité? Le principal c'est que nous vivions chez nous. Pour cela, occupons-nous donc d'abord de notre propre marché. Pour cela, il n'est pas nécessaire de hausser ou d'abaisser les tarifs. Une simple visite au pays de la Rivière-à-la-Paix convaincra n'importe qui qu'il existe un marché canadien pour le vêtement et les autres nécessités de la vie.

La guerre

Le ministre de la Défense nationale (M. Ian MacKenzie), prononçait une conférence, samedi dernier, devant la Canadian Artillery Association, à Ottawa. Son Excellence le gouverneur général y assistait. M. MacKenzie a dit entre autres choses qu'il ne saurait s'établir un véritable système de défense au Canada tant que l'opinion publique ne sera pas en faveur d'un tel établissement.

Ces paroles d'un ministre, demande M. Pelletier, signifient-elles que nous devons nous tenir, nous Canadiens, dans un sentiment guerrier, toujours prêts à partir en guerre? Si ces paroles ont une autre signification, il faut le savoir. C'est important à l'heure qu'il est. L'incident du Dr Riddell, dont il a été question en Chambre, le démontre.

En même temps qu'il rapportait la conférence du ministre, un journal de Montréal, la **Gazette**, publiait un éditorial pour démontrer qu'il serait peut-être dans l'intérêt de tous que les documents relatifs à l'incident Riddell ne soient pas publiés. On en a demandé ici même la production. Comme question de fait, ajoute M. Pelletier, je ne sais pas ce que le gouvernement a l'intention de faire.

"Je tiens à dire que pour ma part je ne permettrai pas qu'une seule goutte de sang canadien soit versée, si le public canadien n'a pas été mis au fait de toutes les circonstances, tant qu'il n'aura pas parfaitement compris pourquoi on lui demande de se sacrifier.

"To King"

"Mr. Speaker, c'est à peu près tout ce que j'ai à dire pour ce soir. Quand le temps viendra, certaines mesures devront être débattues et le premier ministre se rendra sûrement compte que notre groupe est indépendant. La première chose qu'on m'ait dite quand je suis venu à la Chambre des Communes, c'est que je devais prêter serment d'allégeance au roi, **to King**. Je n'avais pas compris d'abord s'il s'agissait de Mackenzie King ou de Sa Majesté. Je remercie le premier ministre d'avoir mis les choses au point en disant qu'il reconnaît les indépendants. Il peut être assuré de ma coopération indépendante et honnête et, s'il y a lieu, je ne lui ménagerai pas mes critiques."

M. Pelletier a débité son premier discours avec beaucoup d'aplomb et a produit une excellente impression.

Anciens députés dans la purée

OTTAWA — M. Woodsworth, dans son premier discours de la session, a révélé des faits navrants sur la situation d'anciens députés.

D'anciens députés libéraux défaits au mois d'octobre ont pu se faire caser, les uns au Sénat, les autres dans des emplois de fonctionnaires. D'autres députés des petits partis, ont les moins nécessiteux, sont dans la purée. Quelques-uns font même la queue aux distributions de soupe. Ils ne sont pourtant pas différents des autres nécessiteux et le gouvernement doit secourir tous les chômeurs et non pas seulement les chômeurs qui furent ses partisans.

Deux millions six cent mille dollars de dépôts non réclamés

OTTAWA — Par ces temps de crise et d'impécuniosité, il est inconcevable que des millions restent ainsi non réclamés. C'est pourtant le cas.

Un rapport qui vient d'être déposé aux Communes indique que nos dix banques à charte et nos deux banques d'épargne avaient, à la fin de 1935, une liste de dépôts non réclamés se totalisant par $2,600,000.

Deux millions et six cent mille dollars! C'est une somme.

Il est vrai que les $2,600,000 n'appartiennent pas à la même personne mais à un très grand nombre de personnes dont on ne connaît que les noms. Sont inscrits, comme non réclamés les dépôts qui n'ont donné lieu à aucune entrée depuis cinq ans.

Il y aura cette année un recensement de l'Ouest

OTTAWA — Un recensement aura lieu cet été dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, annonce M. Euler, ministre du Commerce. On avait espéré pouvoir éviter les dépenses de ce recensement cette année. Il en coûte en effet $700,000 pour cela. Mais la constitution exige que dans ces provinces, il y ait recensement tous les cinq ans. Dans les autres provinces, il faut un recensement tous les 10 ans. Le dernier recensement pour tout le Dominion a eu lieu en 1931. La somme des subsides fédéraux dépend de la population de chaque province et, dans le passé, il y avait tellement de colons qui s'établissaient dans l'ouest que l'on exigea un recensement quinquennal. Les autres provinces continuèrent à faire le recensement décennal.

Parlement Fédéral

(Suite de la première page)

A quelques reprises dans le dernier Parlement, des ministres de langue française, MM. Sauvé, Dupré et Duranleau, avaient soumis des rapports en anglais et en français.

Voici que l'un des nouveaux ministres de M. King, un Irlandais celtique, M. C. C. Power, prend l'habitude de transmettre à la Chambre, dans les deux langues officielles, les documents que lui demandent des députés. Le fait est assez rare pour être signalé.

Une enquête sur la vente du blé

M. Bennett avait accusé l'actuel gouvernement d'avoir permis à la nouvelle commission Murray, par ses opérations, de favoriser les agioteurs à la baisse, d'avoir donné à ces agioteurs une chance de se reprendre sur 30,000,000 de boisseaux de blé.

A ce qu'on peut comprendre des accusations assez peu précises de M. Bennett, des agioteurs auraient pu profiter de ventes faites à Winnipeg après la fermeture de la bourse des grains en cette ville, — des night sales, comme on les appelle — et exécutées sur les places européennes. C'est la différence d'heures entre les deux continents qui aurait facilité certaines opérations.

A propos de **night sales** et de la protection des boisseaux, M. Euler a promis une enquête, si cela convenait à M. Bennett. Celui-ci a accepté volontiers.

A propos des **night sales**, M. Euler a prétendu que l'ancienne commission McFarland les avait également pratiquées.

Sous l'ancienne administration, la commission des céréales a accumulé des stocks de blé au delà de toute raison. En définitive, selon M. Euler, cela a fait le jeu des spéculateurs.

Le gouvernement actuel a bien l'intention au contraire de vendre la récolte d'une année complètement avant d'entreprendre l'emmagasinage de la récolte suivante. La nouvelle commission n'a jamais voulu protéger les baissiers.

Maintenant que la nouvelle commission est nommée, il ne s'ensuit pas que le problème du blé soit résolu. Au contraire, le problème reste et encore une fois il est de portée nationale.

Premier vote

Le premier vote de la session qui s'est pris jeudi soir, sur l'amendement Woodsworth à l'adresse en réponse au discours du trône, donne au gouvernement une majorité que l'on peut dire, sans rien exagérer, substantielle: 200 voix exactement. Le vote a été de 205 à 5.

Les seuls à voter en faveur de l'amendement ont été les sept Cécéfistes, y compris leur leader, M. Woodsworth, plus Mlle MacPhail, l'unique survivante de l'ancien parti des **United Farmers of Ontario**.

Les dix-sept députés du Crédit social se sont ralliés au gouvernement, de même d'ailleurs que les conservateurs et l'indépendant M. Neill, député de Comox-Alberni. Quant au parti de la restauration, M. Stevens étant absent, il n'a pas voté.

L'adresse s'est trouvée votée automatiquement.

Du ... tact au tact

—Il me semble, cher ami, qu'il aurait dû me suffire de vous réclamer une fois ces dix piastres?

—C'est mon avis aussi. Et pourtant, voyez comme vous revenez sans cesse à la charge!

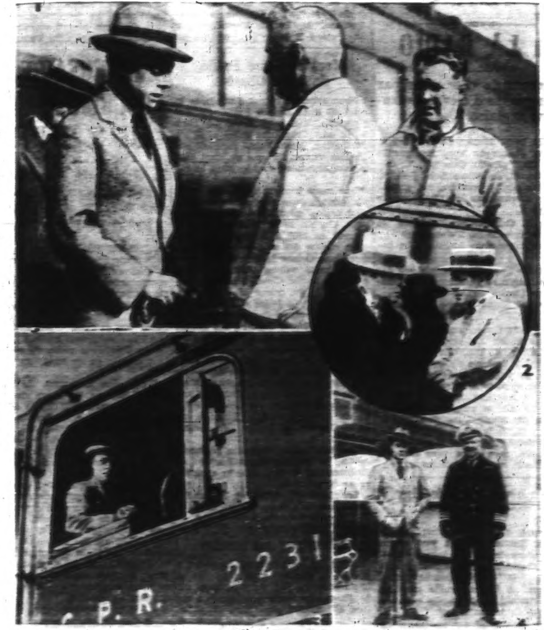
Mort de Maurice Hodent

PARIS — Maurice Guénard, connu aussi sous le nom de plume de Maurice Hodent, est mort le 10 février sur la Côte d'Azur. Il n'avait pas encore atteint la soixante-dixième année. Maurice Guénard était rédacteur du journal Paris-Canada. Français d'origine, il était l'un des plus sincères amis des Canadiens. Il s'appliquait par ses articles de journaux et par son enseignement — il appartint au personnel enseignant d'un grand établissement scolaire parisien — à faire connaître le Canada aux Français et la France aux Canadiens.

Quelques années après la guerre, il avait visité lui-même le Canada avec la mission Fayolle. Il aimait à dire à ses amis canadiens de Paris que ce voyage avait été "la récompense de sa vie et la justification de sa tâche."

Sa Majesté Edouard VIII au Canada

Ses voyages sur le réseau du Pacifique Canadien



Les Canadiens entretiennent à l'égard du roi Edouard VIII des sentiments d'affection et de loyauté d'autant plus vifs que notre nouveau souverain s'est toujours intéressé au Canada d'une façon toute spéciale, alors même qu'il n'était encore que prince de Galles. Les visites qu'il fit chez nous à diverses reprises lui gagnèrent toutes les sympathies de la population et son achat d'un ranch dans l'Ouest nous le fit même un peu considérer comme un citoyen de ce pays.

Quand il vint au Canada comme prince de Galles, Sa Majesté Edouard VIII voyagea sur les paquebots, ainsi que sur les trains du Pacifique Canadien, et il ne cachait pas son admiration pour la belle organisation des services de transport de cette compagnie. Les photos ci-dessus furent prises au cours de ces voyages. Sur celle du haut, on le voit remerciant le mécanicien et le chauffeur du train royal au retour d'une randonnée transcontinentale. Dans le médaillon, il s'entretient avec Sir Edward Beatty, président de la Compagnie. En bas, à gauche, il est photographié dans la cabine de la locomotive de son train et, à droite, il pose avec le capitaine E. Griffith, sur le pont de l'"Empress of France". Maintenant qu'il est monté sur le trône, Edouard VIII reviendra-t-il au Canada? Toute notre population l'espère sincèrement.

VOLUME XXIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 19 FEVRIER 1936 — NUMERO 41

Le poignard le plus aigu, le poison le plus actif et le plus durable, c'est la plume dans des mains sales. Avec cela, on gâte un siècle. Il s'écrit aujourd'hui des choses qui lèveront en semence de crimes.

Louis VEUILLOT

LA LIBERTÉ

Leurs premières revanches sont venues aux minorités canadiennes le jour où, délaissant les mauvaises béquilles des recours judiciaires ou constitutionnels, elles ont marché, de leur pas libre, à la conquête de la liberté.

Abbé Lionel GROULX

Vingt ans après

UNE ÉTAPE NOUVELLE DANS LA LUTTE SCOLAIRE AU CANADA

Les luttes scolaires qui se sont déroulées au pays depuis la Confédération, — surtout celles du Manitoba qui ont tenu tant de place dans notre vie politique pendant la dernière décade du siècle précédent, — comportaient des leçons douloureuses pour les minorités catholiques et françaises du Canada. Les garanties constitutionnelles, sur lesquelles on s'appuyait avec tant d'assurance au début, n'avaient pas joué. L'article 93 s'était révélé inopérant. Les minorités s'étaient vu honteusement trahies par la constitution et par la politique. Il n'y avait plus rien à espérer de ce côté. Aussi lorsque le gouvernement Norris, en 1916, supprima dans nos écoles l'enseignement de toute autre langue que l'anglais, les chefs du groupe français repoussèrent-ils toute idée d'un appel aux tribunaux ou aux autorités fédérales. Ces moyens de défense avaient fait leur temps. Désormais les opprimés ne compteraient plus que sur eux-mêmes, sur leur ferme volonté de survivre envers et contre toutes les lois.

C'était une étape nouvelle qui s'ouvrait pour la lutte scolaire au Canada. Dans le deuxième volume de son admirable ouvrage *L'Enseignement français au Canada*, l'abbé Lionel Groulx a consacré à ce geste décisif l'une de ses plus fortes pages:

Que vont faire les Canadiens français du Manitoba? Vont-ils se laisser intimider par la froide audace de l'oppresseur, par la tempête de haine qui, d'un bout à l'autre du pays, se déchaîne contre leur race? C'est l'heure où ils vont esquisser une tactique, une nouvelle méthode de défense, qu'avec le temps finiront par adopter toutes les minorités françaises au Canada. Les opprimés n'entendent pas s'arrêter aux agitations stériles, aux simples protestations verbales, aussi vaines parfois qu'émouvantes. Il leur paraîtra plus pratique de faire appel à toutes les puissances de l'organisation. Ils donneront tout son relief, sa pleine force à leur personnalité morale et jusqu'à la couronner d'une certaine forme de gouvernement: sorte de pouvoir politique chargé du soin et de la défense de leurs intérêts particuliers.

Sous l'impulsion de ce pouvoir, toutes les minorités vont se donner de multiples organismes de défense et de culture. Avec une hardiesse souvent silencieuse mais d'une invincible opiniâtreté, elles n'hésiteront pas à prendre, chaque fois qu'il sera nécessaire, les libertés qu'on leur refusera; patiemment elles reconstruiront les institutions dévastées ou démolies par l'arbitraire. Dans un pays facilement impressionné par la puissance du fait accompli, on les verra organiser partout ces systèmes scolaires indépendants et pourtant liés, accrochés au sytème de l'Etat comme des lierres qu'on ne pourrait plus arracher sans tout bouleverser.

Bref, les minorités françaises s'appliquent à se donner tous les attributs, la "structure interne" qui, devant le droit international contemporain, fait l'essence même de la minorié et la constitue véritable "sujet de droit". Et quoi de plus habile et de plus fécond que cette tactique! Leurs premières revanches sont venues aux minorités canadiennes le jour où, délaissant les mauvaises béquilles des recours judiciaires ou constitutionnels, elles ont marché, de leur pas libre, à la conquête de la liberté."

La citation est un peu longue, mais le lecteur ne s'en plaindra pas. Il est impossible de mieux fixer l'esprit et les grandes lignes du système de défense scolaire qui fonctionne aujourd'hui au Manitoba et dans les autres provinces à majorité anglaise.

* * *

Comme toutes les oeuvres appelées à un rôle fécond et durable, l'*Association d'Education des Canadiens français du Manitoba* a procédé lentement et sans éclat dans son travail d'organisation. Il s'agissait de bâtir pour une durée illimitée. Ceux qui décidèrent la résistance et lui donnèrent sa forme actuelle savaient que l'arme qu'ils forgeaient allait devenir l'unique planche de salut pour le groupe franco-manitobain. L'hostilité ouverte a cessé, mais cela ne modifie en rien la situation légale du français à l'école. L'enseignement de notre langue est notre affaire exclusive. Le jour où nous cesserions de nous y intéresser marquerait le début d'une rapide décadence.

C'est assez dire que l'Association d'Education gardera son rôle de premier plan chez nous tant qu'il existera au Manitoba une population française résolue à vivre et à progresser. Vingt ans d'une existence fructueuse ont montré ce qu'elle peut faire pour notre survivance. Nos chefs de 1916 ont vu juste. Ils ont droit à notre gratitude.

Donatien FREMONT

P.S. Un ami nous écrit:

"Dans votre article "Vingt ans après" du 5 février, vous dites que MM. Talbot et Dumas se séparèrent de leur parti. [illegible]mation vaut pour M. Talbot, mais non pour M. Dumas, car ce dernier, après avoir voté avec ses compatriotes contre la loi spoliatrice, n'en continua pas moins à appuyer M. Norris jusqu'à la fin de son mandat. Les électeurs de Saint-Boniface lui firent sentir leur désapprobation d'une façon catégorique en renvoyant en Chambre, à l'élection suivante (1920), M. Joseph Bernier, qui ne s'était pas présenté à l'élection de 1915."

D. F.

L'ACTION NATIONALE

Une grande enquête sur la réforme de la constitution

L'Action Nationale entre dans sa quatrième année. Ceux qui ont lu ses derniers numéros savent quelle vie bouillonne dans ses pages. Fidèle à son programme, elle veut redonner à notre nationalité son intégrité française et catholique. Sous la direction de chefs comme l'abbé Lionel Groulx, M. Esdras Minville, l'abbé Albert Tessier, M. Arthur Laurendeau, elle apprend à tant des nôtres qui les avaient oubliées leurs vraies raisons d'être Canadiens français et leur en indique les moyens.

Le numéro de janvier, qui vient de paraître, ne le cède en rien aux précédents. En voici le sommaire: Action catholique et Action nationale, par la Rédaction; Essai sur l'inquiétude des Jeunes, par François Hertel; Les ancêtres de Lavallée, par Eugène Lapierre; L'âme franco-américaine, par François Chénard; Régionalisme manitobain, par Georges Loiselle. Voix auxiliaires, par Le Guet; Vie de l'Action Nationale, par Etienne Robin.

Dès le numéro de février, l'Action Nationale commencera la publication d'une série d'articles sur le grand problème du jour, celui qui peut décider de notre survivance et que les autorités fédérales étudient actuellement, la réforme de la constitution. Le premier article, qui traitera de la question préalable, sera écrit par un de nos journalistes les plus avertis, M. Léopold Richer, rédacteur au "Droit" d'Ottawa. D'autres suivront, signés par l'abbé Lionel Groulx, Edouard Montpetit, Esdras Minville, Maximilien Caron, etc.

Tous ceux qui désirent connaître sur cet important problème l'opinion d'un groupe composé d'hommes de haute valeur et que préoccupent uniquement nos intérêts nationaux feront bien de s'abonner aussitôt à l'Action Nationale. ($2.00 pour l'année, 1936, au secrétariat de l'A.N., 3472, rue Hutchison). Ils recevront le numéro de janvier déjà paru.

De-ci de-là

Souvenirs d'un "french tutor"

En 1912, le roi George V envoya son fils, le prince de Galles, approchant de ses 18 ans, à Paris, chez le marquis de Breteuil, ancien ami d'Edouard VII, pour lui faire commencer par la France son éducation de prince héritier.

M. Maurice Escoffier, professeur à l'Ecole des sciences politiques, fut choisi par M. Paul Cambon pour être le "french tutor" du jeune prince et lui montrer la figure de la France. Il raconte dans **le Figaro** quelques curieux souvenirs de leurs excursions.

En allant à Lyon, M. Escoffier veut faire voir au prince ce qu'est un petit village de France, le sien, dans l'Ain. En arrivant, il aperçoit son curé, brave et digne vieillard, qui vient à lui les bras tendus, sans souci du jeune homme qui l'accompagnait. Alors, cette scène amusante.

"Je prévins le prince et lui demandai de me laisser faire la présentation:

—Monsieur le curé, dis-je à ce dernier, permettez-moi de vous présenter à S. A. R. le prince de Galles!

Le curé fit des yeux ronds, regarda le prince en retirant très lentement son chapeau, me dévisagea parce qu'il n'y comprenait rien, et tout en tendant une main paternelle au prince, de l'autre il me prit le bras en ajoutant:

—Ah! Monsieur Maurice, vous êtes donc toujours un farceur!

J'eus beaucoup de mal à convaincre le curé, mais le prince fut ravi."

Aux origines de l'Ouest Canadien

Devant le "Women's Canadian Club" de Fort William, M. J.-P. Bertrand, de Saint-Boniface, a donné récemment une causerie fort attachante sur "Lord Selkirk et son temps". On sait que notre compatriote est un passionné de l'histoire de l'Ouest et qu'il en discute les points controversés avec beaucoup de compétence.

Le conférencier a évoqué la fameuse charte de la Compagnie de la Baie d'Hudson, interprétée de façon bien différente par les Anglais et les Français et qui provoqua la guerre ouverte avec la Compagnie du Nord-Ouest. Il a rappelé les exploits incroyables des grands explorateurs: Alexander MacKenzie, John Jacob Astor, David Thompson.

Quant à Lord Selkirk, M. Bertrand l'a représenté comme un homme instruit; capable et ayant à coeur l'amélioration du sort du peuple, comme le prouve sa grande oeuvre de colonisation au Canada. Il fut violemment combattu dans ses nobles projets. Accablé de procès et sa santé compromise, il dut retourner en Europe où il mourut en 1820.

La durée des règnes

La mort de George V a attiré l'attention sur la personnalité des souverains d'Europe.

Parmi eux, c'est la reine Wilhelmine, des Pays-Bas, dont le règne est le plus long. Elle monta sur le trône en 1890, âgée de 10 ans.

Après elle, vient le roi d'Italie, qui fut couronné en 1900.

Le roi Haakon de Norvège est devenu roi à l'âge de 33 ans, en 1905, et le roi Gustave de Suède avait 49 ans en montant sur le trône en 1907.

Après ces souverains, le roi George V a été celui qui régna le plus longtemps.

Le règne qui, à l'heure actuelle, laissa derrière lui le moindre temps de règne écoulé est celui de Georges II de Grèce qui n'est remonté sur le trône qu'en décembre dernier.

Couronnés par l'Académie française

Nous apprenons avec plaisir que l'Académie française vient de couronner MM. Léopold Houlé et Robert Rumilly. M. Houlé, un ancien confrère qui fut pendant plusieurs années rédacteur à la **Patrie** et qui est maintenant directeur de la publicité française de Radio-Canada, se voit attribuer une médaille de vermeil pour sa comédie: **Le presbytère en fleurs**, cette charmante comédie qui a eu plus de cent représentations au Canada et aux Etats-Unis.

M. Robert Rumilly est couronné par l'Académie pour ses ouvrages historiques: **Laurier, Papineau, Sainte-Anne-de-Beaupré**, etc.

Deux hauts personnages

Les journaux anglais notent également que, par l'accession de M. Flandin au poste où il est nommé, la France et l'Angleterre ont, pour les représenter, les deux hommes les plus hauts en taille parmi tous les ministres des Affaires étrangères du monde entier. MM. Eden et Flandin seraient à la toise de même niveau et peuvent se parler sans que l'un des deux ait à se baisser pour se faire mieux entendre de l'autre.

Alliance Française

Les Etudiants de l'Université

La soirée du 11 février, à l'Alliance Française, était une soirée donnée aux membres par les étudiants de l'Université. Elle eut naturellement son cachet très original.

Nous sommes heureux de donner tout d'abord le texte de l'allocution d'ouverture prononcée par Mlle Eva Mary Adamson, fille du juge Adamson, présidente du Club français de l'Université:

"Mesdames et messieurs, c'est avec un très grand plaisir que le club français a accepté d'être votre invité ce soir. Vraiment nous en sommes reconnaissants. Nous, étudiants qui nous intéressons particulièrement à la langue française, n'avons que très rarement l'occasion, ou plutôt le privilège, de faire la connaissance de ceux parmi nos concitoyens dont la langue mère est le français.

"Le département de langue française de l'Université se rend compte parfaitement de cette difficulté, et je voudrais ici rendre hommage à nos professeurs pour les efforts continuels et infatigables qu'ils font pour nous donner autant de familiarité que possible avec le français parlé. Nous savons tous combien de temps ils nous dévouent, même en dehors de la salle de classe, et combien ils nous viennent sans cesse en aide.

"Au fur et à mesure que nous avançons dans la connaissance de la langue et de la littérature françaises, nous estimons à sa juste valeur l'effort qu'ils font.

"Mais pour nous, Canadiens anglais, votre langue porte une valeur même plus profonde que l'étude de la littérature française. Au Canada, deux races habitent ensemble; nous sommes dans un pays bilingue. Qu'est-ce qui peut contribuer plus fortement à la solidarité canadienne que le spectacle de deux races qui se comprennent et qui parlent également ces deux langues complémentaires? C'est l'usage facile et habituel des deux langues qui, seul, peut permettre un contact intime. Ce n'est que par une compréhension et une appréciation mutuelles de nos langues respectives, et ainsi de nos idées, qu'il peut exister une sympathie sincère et profonde entre les deux races.

"Approfondir et augmenter cette compréhension doit être à la fois le privilège et le devoir de ma génération. Lors de la Convocation de l'Université, l'année passée, j'ai écouté avec admiration M. Saint-Laurent, qui prononça d'une façon magistrale son discours dans un anglais si pur, si précis et si élégant. A cet égard, il n'est que typique de sa race. Il y a tant de Canadiens français dont on pourrait citer les noms qui parlent notre langue avec une complète maitrise, — à titre d'exemples, sir Wilfrid Laurier, M. Henri Bourassa et le sénateur Dandurand. Tous les grands chefs de la population canadienne-française, et, en fait, tous les députés de cette race au Parlement du Canada, sont bien versés dans l'anglais. Qu'ils sont rares, au contraire, les Canadiens anglais qui savent s'exprimer comme il faut en français! Hélas! nous avons négligé cet aspect important de notre devoir national, et dans cette rivalité, les honneurs vont tous aux Canadiens français.

"Votre aimable invitation, nous la regardons non seulement comme une manifestation de votre intérêt dans le Club français de l'Université, mais comme un défi amical adressé aux jeunes Canadiens qui parlent anglais, à suivre avec enthousiasme le chemin qui nous conduira ensemble vers un Canada plus large et plus tolérant."

Inutile de dire que ce petit discours, d'une si belle inspiration, fut chaleureusement applaudi.

Le programme entier de la soirée avait été préparé par les élèves. Il y avait une courte pièce —le "Complot du Professeur"— dans laquelle on chicanait les professeurs sur leurs habitudes parfois trop distraites; une série de quatre scènes représentant la Normandie. Et la pièce de résistance, qui fut un dialogue entre la Jeunesse et la Vieillesse. M. Richard, représentant de l'âge mûr, lançait une tirade contre les libertés permises aux jeunes de la génération moderne, contre leurs licences de langage, leur manque de respect pour la tradition, etc., etc., tirade au cours de laquelle il fut continuellement interrompu par les élèves qui tenaient à répondre aux accusations trop sévères, même fausses, dont on les accablait. Dialogue très spirituel et très réussi.

Après le café, tous les membres ont chanté des airs canadiens-français pendant une demi-heure.

Cordial merci au Club français pour cette charmante soirée.

Le mardi 25, l'Alliance invite le public de langue française à venir entendre le R. P. Samaan, du Collège de Saint-Boniface, traiter un sujet de grande actualité: "L'Ethiopie et l'Islam."

L'appui dont on peut le moins se passer, c'est celui que l'on trouve en soi-même.

Mme BLANCHECOTTE

Livres à lire

Le Conflit italo-Ethiopien

par Raymond TANGHE

M. Raymond Tanghe que l'on connait déjà par une excellente étude sur la géographie humaine de Montréal et par un bon nombre de brochures sur des questions d'économie et de sociologie, vient de publier sous les auspices des **Editions Albert Lévesque**, dans une nouvelle série d'ouvrages intitulée: "Horizons internationaux," une synthèse intelligente sur la question du jour: "**Le Conflit italo-éthiopien.**"

Dans un style vivant, l'auteur résume admirablement dans l'espace de trois chapitres (quelque 120 pages) les facteurs géographiques, historiques et actuels du problème éthiopien et il rappelle succinctement les causes lointaines et immédiates du conflit. Il rappelle aussi les épisodes diplomatiques et la chaine des traités qui ont lié l'Ethiopie avec les grandes puissances. Il raconte avec concision et clarté l'entrée de ce dernier pays à la Société des Nations, les obligations dont il s'était rendu responsable et son incapacité à les remplir. On y apprend quelle fut, au cours de l'histoire, l'attitude de l'Angleterre enver l'Ethiopie, selon les circonstances, et quel motifs la poussaient à agir comme elle l'a fait. D'autre part, l'auteur considère judicieusement les aspirations italiennes, le but de leur campagne, leurs chances de succès, et les résultats pratiques qu'apporterait une victoire décisive en leur faveur.

M. Tanghe étudie la question dans une complète objectivité sans aucun parti pris et sans aucune idée préconçue. Il a consulté sérieusement les faits, a scruté quelque peu les consciences, et il a tiré une conclusion qui lui semblait s'imposer. Les jugements qu'il porte au cours de son ouvrage ne sont pas gratuits. Il les base sur des arguments solides et il ne cherche en aucune façons à influencer l'opinion du lecteur. Il ne fait qu'exposer les faits et les conclusions qui en découlent. C'est là une excellente synthèse sur une question de la plus brûlante actualité, qui sera d'une très grande utilité pour ceux qui désirent s'en faire une idée impartiale.

N.B. — En vente aux **Editions Albert Lévesque** 1735, rue Saint-Denis, Montreal, au prix de $0.75, et dans toutes les bonnes librairies.

De l'histoire, de la belle et grande histoire

La vie de Monseigneur Provencher, c'est de l'histoire, de la belle et grande histoire. Elle se lit comme un roman. Elle est attachante au suprême degré. Elle met le lecteur au courant d'une foule de faits et d'événements qui ne font pas seulement que l'intéresser, mais l'éclairent et lui font mieux comprendre les choses d'aujourd'hui, à la lumière projetée sur elles par le passé.

Jules DORION

(L'Action Catholique)

"Mgr Provencher et son temps" est en vente aux bureaux de la "Liberté" et dans les librairies françaises au prix de $1.00 l'exemplaire.

L'industrie du sucre de betterave en Saskatchewan

PARIS — M. Louis Veillard, de Veillardville, Saskatchewan, venu en Europe pour étudier l'industrie du sucre de betteraves en vue d'établir une raffinerie dans le nord de la Saskatchewan, est en train d'organiser cette industrie avec la collaboration de techniciens français.

TRIBUNE LIBRE

La Rédaction du journal n'est pas responsable des communications insérées sous cette rubrique. Les lettres destinées à la "Tribune Libre" doivent porter la signature de leur auteur, même si elles sont publiées sous des initiales ou un nom de plume.

Pour avoir du français, il suffit souvent d'en demander

Lorette, Man.
4 février 1936.

Monsieur le Rédacteur
de la "Liberté",

Est-ce que ce ne serait pas une bonne chose pour notre langue française de faire connaître à tous ceux qui font affaires avec la "Wawanasa Mutual Assurance" qu'ils peuvent avoir des polices en français?

M. Alphonse Therrien, de Lorette, a été un des premiers à en faire la demande, il y a cinq ans. C'est un plaisir pour eux d'en donner. Depuis qu'il fait affaires avec eux, M. Therrien reçoit des lettres en français et ses polices sont remplies en français.

N'est-ce pas que tous, Canadiens français, nous devons avoir à coeur de profiter de cette offre?

Une abonnée à la "Liberté".

L'ENCYCLIQUE SUR LE SACERDOCE

Aux patriarches, primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Siège Apostolique du sacerdoce catholique.

Pie XI Pape

Vénérables Frères, Salut et Bénédiction Apostolique

(Suite)

Il ne sera pas malaisé à l'oeil vigilant et expérimenté de celui qui gouverne le Séminaire, qui suit et observe avec amour, avec ses tendances, chacun des jeunes gens confiés à ses soins, il ne lui sera pas malaisé, disons-Nous, de s'assurer si quelqu'un a ou n'a pas une vraie vocation sacerdotale. Celle-ci, vous le savez bien, Vénérables Frères, consiste moins dans un sentiment du coeur ou dans un attrait sensible que dans l'intention droite de l'aspirant au sacerdoce, intention jointe à cet ensemble de dons physiques, intellectuels, moraux qui rendent propre à cet état. Quiconque aspire au sacerdoce uniquement pour le noble motif de se consacrer au service de Dieu et au salut des âmes, et en même temps possède ou du moins s'efforce sérieusement d'acquérir une solide piété, une pureté de vie à toute épreuve, une science suffisante au sens où Nous l'avons exposée plus haut, montre qu'il est appelé par Dieu à l'état sacerdotal. Celui-là, au contraire, qui, poussé peut-être par des parents mal inspirés, voudrait embrasser cet état avec la perspective d'avantages temporels et terrestres qu'il entrevoit ou qu'il espère à travers le sacerdoce ainsi qu'il arrivait plus fréquemment jadis; celui qui est habituellement réfractaire à la dépendance et à la discipline, peu enclin à la piété, peu studieux et peu zélé pour les âmes; celui surtout qui est porté à la sensualité et qu'une expérience prolongée montre incapable de la vaincre, celui qui a si peu de disposition pour les études que l'on prévoit qu'il n'en pourra suivre de manière à donner satisfaction le cours normal: tous ceux-là ne sont pas faits pour le sacerdoce, et les laisser avancer presque jusqu'au seuil du sanctuaire, ce n'est que leur rendre plus difficile le retour en arrière, c'est peut-être les pousser à franchir ce seuil par respect humain, sans vocation et sans esprit sacerdotal. Que les Supérieurs de Séminaires, que les Directeurs spirituels et les Confesseurs songent à la grave responsabilité qu'ils assument devant Dieu, devant l'Eglise, devant les jeunes gens eux-mêmes si, pour leur part, ils ne font pas tout le possible pour empêcher une fausse orientation. Nous disons que les Confesseurs et les Directeurs spirituels pourraient eux aussi être responsables d'une si lourde erreur: ce n'est pas qu'ils puissent en aucune façon agir au for externe, ce qui leur est sévèrement défendu par le fait de leur ministère extrêmement délicat et souvent même par l'inviolable sceau sacramentel, mais ils peuvent exercer une influence profonde sur l'esprit de chacun des élèves et ils doivent le guider chacun suivant les exigences de son bien spirituel, il doivent par conséquent, notamment s'il arrive que pour une raison quelconque les Supérieurs n'agissent point ou se montrent trop faibles, ils doivent, sans aucune considération humaine, faire aux inaptes comme aux indignes un devoir de conscience de se retirer tandis qu'il en est encore temps et ils doivent en cela s'en tenir à la solution la plus sûre, laquelle en pareil cas est aussi la plus avantageuse pour le pénitent, puisqu'elle le détourne de faire un pas qui pourrait lui être fatal pour l'éternité. Dans le cas même où le devoir de conscience n'apparaitrait pas aussi clairement, qu'ils usent du moins de toute l'autorité qu'ils tiennent de leur charge et de leur affection paternelle envers leurs fils spirituels pour amener ceux qui n'ont pas les dispositions requises à se retirer spontanément. Que les confesseurs se rappellent ce que, en pareille matière, déclare Saint Alphonse de Liguori: "Généralement parlant.... (dans les cas de cette sorte) plus le confesseur usera de rigueur envers ses pénitents, plus il contribuera à leur salut; tandis que plus il se montrera indulgent, plus il sera effectivement cruel. Saint Thomas de Villeneuve accusait les confesseurs trop indulgents d'une cruelle pitié impie pios. C'est une charité contraire à la charité."

Mais la responsabilité principale demeure toujours celle de l'Evêque qui, selon la loi très grave de l'Eglise, ne doit conférer les ordres sacrés à personne sans avoir la certitude morale, fondée sur des raisons positives, de son aptitude canonique; faute de quoi non seulement il se rend coupable d'un péché grave, mais il s'expose en outre à encourir sa part de responsabilité dans les péchés d'autrui". C'est l'écho fidèle de l'avis de l'Apôtre à Timothée qui résonne dans ce canon: "Ne te hâte pas d'imposer les mains à personne pour n'avoir point part aux péchés d'autrui."

"Or, comme explique Notre prédécesseur Saint Léon le Grand, c'est imposer hâtivement les mains que de conférer la dignité sacerdotale à des candidats non éprouvés, sans attendre la maturité de l'âge, le mérite de l'obéissance, le temps de l'examen, l'expérience de la discipline, et c'est participer aux péchés d'autrui que de faire un consécrateur de celui qui ne méritait pas d'être consacré lui-même." En effet, dit Saint Jean Chrysostome s'adressant à l'évêque: "Tu payeras la peine de ses péchés présents et futurs, toi qui l'as constitué en dignité."

Dures paroles, Vénérables Frères, mais plus redoutable encore la responsabilité qu'elles soulignent, responsabilité qui faisait dire au grand Evêque de Milan, Saint Charles Borromée: "En cette matière une légère négligence peut me charger d'une lourde faute." Tenez-vous-en donc au conseil de Saint Jean Chrysostome cité plus haut: "Ce n'est pas après une première, une seconde, une troisième épreuve, mais après une réflexion prolongée, après un minutieux examen que tu imposeras les mains." Et cela s'applique avant tout à la sainteté de vie du candidat au sacerdoce: "Ce n'est pas assez, dit le saint Evêque et Docteur, Alphonse Marie de Liguori, que l'Evêque ne trouve rien de mal chez l'ordinand, il doit être certain de sa vertu positive. Ne craignez donc pas de paraître trop sévères, si, usant de votre droit, vous exigez préalablement ces preuves positives, et si, en cas de doute, vous remettez à plus tard l'ordination de quelqu'un, car, comme l'enseigne élégamment Saint Grégoire le Grand, "si l'on veut bâtir une maison, on ne fait pas supporter tout le poids de l'édifice à des bois que l'on vient à peine de couper dans la forêt: ils ploieraient et jetteraient bas le poids dont on les a chargés; mais on attend qu'ils aient bien séché et perdu toute leur verdeur"; ou encore pour emprunter les paroles concises et claires du Docteur Angélique, "Les ordres sacrés présupposent la sainteté... ainsi le fardeau des ordres repose sur des murailles que la sainteté a déjà débarrassées de l'humidité des vices."

Du reste si l'on observe avec soin toutes les prescriptions canoniques, si tous s'en tiennent aux règles de prudence que Nous avons fait promulger, il y a quelques années sur ce sujet par la Sacrée Congrégation des Sacrements, on épargnera bien des larmes à l'Eglise, bien des scandales aux fidèles.

Et comme Nous avons voulu que des règles analogues fussent données pour les Religieux, en même temps que Nous en inculquons à qui de droit l'exacte observance, Nous rappelons à tous les Supérieurs généraux des Instituts religieux qui ont des jeunes clercs se préparant au sacerdoce, qu'ils ont à regarder comme s'adressant également à eux ce que Nous avons recommandé jusqu'ici à propos de la formation du clergé puisqu'ils présentent leurs sujets à l'ordination et que l'Evêque s'en rapporte d'ordinaire à leur jugement.

Que ni les Evêques ni les Supérieurs religieux ne se laissent détourner de cette nécessaire sévérité par la crainte que le nombre de prêtres du Diocèse ou de l'Institut n'en vienne à décroitre. Le Docteur Angélique, Saint Thomas, s'est déjà posé la question et voici comme il y répond avec sa clarté et sa sagesse coutumières: "Dieu n'abandonne jamais tellement son Eglise qu'on n'y puisse trouver les hommes qu'il faut pour suffire aux besoins du peuple pourvu qu'on fasse avancer ceux qui en sont dignes et que les indignes soient exclus." Du reste, comme le remarque justement le même saint Docteur, en rapportant presque mot à mot les graves paroles attribuées au Pape Saint Clément et celles du IVe Concile oecuménique du Latran, "Si l'on ne pouvait plus trouver autant de prêtres qu'il y en a maintenant, mieux vaudrait avoir un petit nombre de bons prêtres que beaucoup de mauvais." C'est ce que Nous même avons rappelé dans une circonstance solennelle quand, à l'occasion du pèlerinage international des Séminaristes, l'année de Notre jubilé sacerdotal, Nous adressant au groupe imposant des Archevêques et Evêques d'Italie, Nous disions qu'un seul prêtre bien formé vaut mieux qu'un grand nombre peu ou point préparés et sur lesquels l'Eglise ne peut guère compter, à supposer même qu'elle n'ait pas à pleurer sur eux. Quel compte terrible, Vénérables Frères, n'aurons-nous pas à rendre au Prince des Pasteurs, à l'Evêque souverain des âmes, si jamais nous avons confié ces mêmes âmes à des guides incapables, à des chefs qui ne seraient pas à la hauteur de leur mission!

(A suivre en dernière page)

NEW-YORK — Son Excellence Mgr Breynat, vicaire apostolique du Mackenzie, et le très R. P. Labouré, supérieur général des Oblats, se sont embarqués samedi à bord du paquebot français Champlain, à destination de la France. Mgr Breynat fera une visite à Rome.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

[illegible]

Institut Collégial St-Joseph

[illegible]

Le français dans les administrations fédérales et provinciales

[illegible]

BAPTISTE

A l'hôtel de ville

[illegible]

Une leçon nouvelle de courage et d'espérance

[illegible]

Dames auxiliaires des Réservistes français

[illegible]

Cercle d'étude Marie-Rose

[illegible]

[illegible]

Madeleine PAINCHAUD, secrétaire

Club de raquettes "Le Voyageur"

[illegible]

J.-A. PAINCHAUD, secrétaire

Cercle Sainte-Elisabeth

[illegible]

Tiers-Ordre de Saint-François

[illegible]

II.—De la modération

[illegible]

L'Italie dénonce la "tricherie" britannique

[illegible]

Deux Canadiens français sont promus au Pacifique Canadien

La Compagnie du Pacifique Canadien vient d'annoncer, dans son service des passagers, une promotion et une nomination qui témoignent de son désir de servir le plus efficacement possible la nombreuse clientèle canadienne-française qui emprunte ses lignes océaniques. M. Emile-J. Caron, agent solliciteur attaché depuis plusieurs années aux bureaux de la rue St-Jacques, Montréal, est promu commissaire français du trafic des passagers, tandis que M. A. Panet-Raymond, qui a déjà rempli à la Compagnie divers postes importants qui lui ont donné maintes occasions d'établir d'utiles contacts avec l'élément canadien-français de l'Est du pays, est nommé représentant spécial auprès des passagers de langue française. Il sera attaché aux bureaux de passagers de la rue St-Jacques, à Montréal.

M. Emile Caron a déjà à son crédit un grand nombre d'années d'expérience dans les services de navigation, particulièrement en ce qui concerne la clientèle canadienne-française. Durant la guerre il prit une part active à l'organisation du transport des soldats canadiens, ainsi que des réservistes français et belges qui habitaient le Canada au moment de la déclaration des hostilités. Il possède une grande expérience des voyages, ayant participé à plusieurs croisières et visité, dans l'exercice de ses fonctions, un grand nombre de pays. M. Caron est très avantageusement connu chez les Canadiens français qui voyagent, et la promotion dont il est aujourd'hui l'objet sera sûrement bien accueillie par tous ceux qui ont eu l'occasion de bénéficier de ses services et de son expérience. Il est officier d'Académie, chevalier de l'Ordre de Léopold II de Belgique et chevalier de la Ligue Maritime et Coloniale de France.

M. Emile Caron est le frère de M. l'abbé Sylvio Caron, curé de Saint-Jean-Baptiste, Man.

Terrain de jeux pour les petites Dionne

CALLENDER. — Le ministre des services sociaux, M. Croll, annonce l'aménagement prochain d'un vaste terrain de jeux pour les quintuplettes Dionne et leurs petits frères et soeurs, à quelques pas de l'hôpital Dafoe. Le terrain sera entouré d'un treillis métallique de telle manière que les touristes pourront s'arrêter et voir jouer les quintuplettes sans qu'elles les dérangent.

Le médecin des jumelles, M. Dafoe, rapporte que les fillettes ont souffert d'un rhume ces jours derniers, mais que cela n'a pas eu de conséquences fâcheuses.

Les gazettes de tranchées

De 1914 à l'armistice, il a paru environ un millier de petites feuilles de tranchées, gazettes éphémères rédigées sur leurs genoux par des journalistes d'occasion qui n'avaient d'autre but que de distraire les camarades de leurs régiments.

L'un de ces petits journaux s'appelait: **le sourire de l'escouade.**

Il a tenu trois ans, paraissant chaque fois qu'il pouvait, au repos ou en ligne, entre deux attaques, raconte M. Roland Dorgelès dans le **Petit Parisien**. Puis, un jour, en 1917, sur une feuille bordée de noir, on a lu cet avis:

"Le sourire de l'escouade ne paraîtra plus; ses collaborateurs ont été tués tous les cinq devant le fort de Vaux. La fatalité les avait réunis dans le même trou où un obus les écrasa."

On se les représente, maintenant, les cinq, serrés coude à coude, blêmes et terreux, blaguant quand même:

—Tu le mettras dans ton article...

"Une armée triste est une triste armée" proclamait déjà dans sa manchette, une de ces héroïques gazettes.

Revue Dominicaine

La livraison de février, comme on peut s'en rendre compte par le Sommaire, satisfait de façon intégrale aux diverses rubriques de la Revue.

Un liminaire très au point sur la primauté du consommateur nous offre des conclusions en droite ligne de quelques paragraphes de **Quadragesimo Anno**. M. Alban Janin, qui connaît à fond l'industrie du cinéma, ses effets américanisants chez nous, étale un puissant plaidoyer en faveur du film français, unique moyen de réaction, et termine par une suggestion des plus heureuses au bénéfice de nos paroisses. Les pédagogues, y compris les mères, voudront lire l'article d'un docteur de l'Angelico sur l'enseignement catéchistique où il montre en particulier l'absurdité des définitions proposées au début des classes, alors qu'en saine psychologie elle ne devraient venir qu'à la fin. Nos littérateurs suivront avec intérêt M. René Garneau qui, par l'analyse de trois "oeuvres-indices", met à jour les tendances du roman canadien.

Enfin une sous-rubrique ajoutée au "Sens des Faits", et intitulée **Projections**, permettra désormais à **Criticus** d'apprécier en bref certains événements.

Février

R. P. Georges-H. Lévesque, O.P.—"Primauté du consommateur."

M. Alban Janin.—"Notre américanisation par le cinéma."

Abbé C.-E. Roy.—Pédagogie moderne et Pédagogie catéchistique."

M. R. Garneau. — "Les tendances actuelles du roman canadien—I".

Le Sens des Faits— Les mariages mixtes en regard du Droit canon et du Code civil, par le T. R. P. Cestas Forest, O. P. — Projections: Ceux qu'on oublie—By what authority?—Le nouveau Chef du Caveau, par Criticus.

L'Esprit des Livres— Pegis: Saint Thomas and the Problem of the Soul (A.-M. E.). Bastien: Conditions de notre destin national (R.-M. V.) Mlle Francoeur: Aux sources claires (A. S.-P.).

Les Commissaire d'école de langue française de l'Alberta

CALGARY — Durant la Convention de "l'Alberta School Trustees Association" tenue à Calgary, dans la semaine du 2 février, il y eut, selon la coutume, une session spéciale pour la section catholique, à l'hôtel Palliser.

A cette séance, M. J.-O. Pilon, président de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta, prononça une allocution d'une fermeté de pensée, d'une force d'expression, d'une largeur de vues qui prouva aux membres de l'Association qu'ils avaient raison d'être fiers d'avoir choisi M. Pilon comme leur président.

La section catholique a droit à deux représentants sur l'Exécutif de "l'Alberta School Trustees Association." Les commissaires de langue française furent assez nombreux, cette année, pour faire élire un des leurs, M. le Dr W. Desrosiers, de McLennan.

Il y eut aussi une réunion des commissaires à la salle de la Sainte-Famille, où ils furent reçus par M. le curé Beauregard.

L'école de Marcelin, Sask., est incendiée

MARCELIN, Sask. — Le feu a complètement détruit l'école publique de Marcelin, dans la matinée du 10 février. Les élèves et les institutrices ont pu se sauver à temps.

On croit que l'explosion de la fournaise a causé cet incendie.

L'école, bâtie en 1912, était presque toute en bois, voilà pourquoi, malgré les efforts des pompiers, elle fut rasée en moins de deux heures. Environ 200 élèves fréquentaient cette école, sous la direction des Révérendes Soeurs de la Présentation.

Télégrammes

Un journal anglais ayant annoncé la mort d'un pasteur en ces termes: **le Révérend X.... a quitté aujourd'hui la terre se rendant au ciel,** il reçut le lendemain le télégramme suivant: **Révérend X.... pas encore arrivé, suis très inquiet.—Saint Pierre.**

Civilité puérile et honnête

Dans le tramway. Un tout jeune enfant cède galamment sa place à une dame âgée. Celle-ci le remercie:

—C'est très gentil, mon petit ami, de céder ainsi sa place aux dames.

—Oh! réplique-t-il, aux vieilles seulement.

Page Féminine

Directrice, [illegible]

LE VASE BRISÉ

Je n'ai point oublié une histoire touchante, narrée dans une charmante revue pédagogique pour jeunes filles: la Revue Blanche de Castille. Oh! c'était très simple, mais il n'est que de savoir conter. Que n'ai-je cette demi-page sous les yeux! Enfin, voici, au gré du souvenir. Une petite fille avait fait un bouquet pour la fête de sa maman. Dans son joyeux et tendre empressement elle accourait vers sa mère, en portant un joli vase qui contenait les fleurs. Ne voyant pas où elle posait les pieds, elle tomba, le vase se brisa et l'enfant fut grondée. Dans la suite, la fillette souhaita encore la fête de sa mère, mais elle n'eut plus jamais le désir de lui faire un bouquet.

Je me rappelais cette histoire en lisant dans l'un des derniers numéros des Etudes une nouvelle: "L'enfant malade". "Un petit garçon tremblant devant un père autoritaire et glacé dut subir d'urgence une opération. Cet événement de sa vie lui révèle un père anxieux, dévoué, tendre, qui, pendant la convalescence, lui donne des jouets, joue avec lui... Hélas! la maladie de l'enfant ayant disparu, le caractère brutal du père reparut: "Fais donc attention, idiot!"

Patrice a tressailli. Il a levé les yeux vers le visage de son père, et n'a pas reconnu celui de la clinique. La confiance, si lente à naître, a été profondément atteinte. L'enfant n'a pas oublié pourtant l'époque de félicité à jamais enfuie. Il en raconte à sa mère les délicieux épisodes en commençant toujours ainsi: "Pendant mon opération." Un soir, après un long récit de cette intimité confiante avec son père et de leurs jeux passionnants, le petit garçon conclut en poussant un soupir: "Maintenant je suis guéri..."

La mère grondeuse de la petite fille aux fleurs manquait de tendresse. Le père bourru du petit garçon opéré ne savait pas se dominer. Ni elle ni lui n'étaient des théoriciens de la dureté. Or, il y a des gens à théorie, spécialement des parents, et quand la théorie est fausse, c'est un vrai malheur pour eux et pour l'enfant sur lequel ils opèrent et expérimentent. Je vise surtout, en disant cela, cette théorie qui, exagérant la fermeté dans l'éducation, le souci de ne point amollir l'enfant, de ne point le gâter en satisfaisant ses moindres caprices, considère la tendresse comme une fleur parasite qu'il faut extirper tant chez les parents que chez les enfants!

"Nolite obdurare corda vestra," est-il écrit quelque part dans les saintes lettres, "n'endurcissez point vos coeurs", ni, ajouterons-nous, les coeurs de vos enfants.

L'influence nocive du froid sur le visage

Le froid n'a pas d'action particulièrement marquée sur les peaux grasses et séborrhéiques; il a tendance à rendre sèche une peau normale, mais il a une influence désastreuse sur les peaux sèches.

Une peau sèche est toujours très fine: aucun pore "dilaté", aucun point noir ne vient la déparer; elle est rarement le siège de poils follets indésirables mais elle a par contre le sérieux inconvénient d'être plus qu'une autre prédisposée aux rides. Elle est l'opposé de la peau grasse séborrhéique épaisse et luisante. Une peau sèche, "ichtyosique", dit-on en termes de dermatologie, est une peau dont toutes les fonctions glandulaires sont extrêmement réduites: la sécrétion du sébum y est à peu près nulle, par atrophie des glandes sébacées; la sécrétion de la sueur est fort réduite du fait de l'atrophie des glandes sudoripares. La couche superficielle de l'épiderme ou couche cornée s'exfolie facilement sur les peaux sèches en petites pellicules blanches, ce qui lui donne un aspect de rugosité. La sécheresse de la peau que la chaleur de l'été atténue toujours est considérablement aggravée par l'apparition des premiers froids; elle n'est d'ailleurs pas exclusivement localisée au visage, et peut se généraliser à tout le corps, et ce défaut de la peau atteint sans distinction les hommes aussi bien que les femmes.

Si dans beaucoup d'états anormaux de la peau, les traitements généraux internes ont une action thérapeutique certaine, en revanche, pour combattre la sécheresse excessive des téguments, ces traitements seuls sont [illegible]. Le régime comportant une alimentation riche en corps gras ne modifie pas de manière très efficace cet état cutané, les traitements opothérapiques au contraire par extraits de glandes endocrines, peuvent avoir une action favorable intéressante et non négligeable dans de tels cas. Le climat et la température jouent un rôle très important: une peau sèche s'améliore toujours avec la chaleur de l'été, mais sous l'influence du froid son état s'accuse très sensiblement avec tous les inconvénients que cela comporte.

Que faire alors? Une peau sèche exige des soins continus, elle doit être abreuvée de manière abondante et permanente de corps gras. Application matin et soir de pommades sur le visage et les mains; l'action de la vaseline étant insuffisante dans ces cas, on se servira de préférence de pommades à base de lanoline, d'axonge, de glycérine. L'eau de Cologne, les alcools de toilette, les lotions trop fortement astringentes qui augmenteraient encore la sécheresse du visage doivent être évités. De même pour le massage et les soins du corps, on préférera au talc, des huiles et des corps gras. L'électricité médicale sous diverses formes est un adjuvant très utile dans le traitement de la sécheresse de la peau par l'excitation qu'elle produit de toutes les fonctions cutanées.

Actuellement, on ne voit plus beaucoup de gerçures du visage, car les crèmes et les fards protègent bien la peau. L'usage du "crayon" de rouge a raréfié les gerçures des lèvres, il faut bien le constater. Celles-ci d'ailleurs ne se produiront pas si les personnes qui ne font pas usage de rouge ont soin d'enduire leurs lèvres d'un corps gras tel, par exemple, que le beurre de cacao.

RECETTES

Potages de légumes au riz

Emincer un petit chou et deux ou trois poireaux et les faire revenir au beurre. Ajoutez des pommes de terre également émincées. Mouiller avec de l'eau en quantité suffisante et laisser cuire environ une heure. Une vingtaine de minutes avant la fin de la cuisson, ajouter du riz.

Servir le potage avec un ravier de fromage râpé.

x x x

Côtelettes de mouton panées et grillées

Posez les côtelettes sur une assiette avec sel, poivre et huile. Passez-les ensuite dans de la mie de pain et mettez-les sur le gril très chaud. Cuisez à feu vif pendant trois minutes de chaque côté et dressez-les en couronne sur un plat.

x x x

Haricots verts paysanne

Faire revenir à la poêle, dans du beurre, quelques oignons coupés en tranches minces. Dès qu'ils commencent à prendre couleur, y joindre les haricots verts qu'on aura fait blanchir à l'eau salée, puis bien égouttés. Les faire sauter quelques minutes à feu vif, ajouter un filet de vinaigre, laisser encore quelques instants, puis servir avec un peu de persil haché.

x x x

Aspic de poulet

Faites cuire une volaille tendre que vous désossez quand elle est cuite et laissez réduire la cuisson qui ne doit pas être étendue comme pour un potage. Vous avez, bien entendu, donné un assaisonnement assez relevé et mis tous les légumes nécessaires à la saveur du mets. Décorez le fond d'un moule de tranches de carottes, de betteraves, de persil haché et placez-y les blancs du poulet. Prenez un peu de la cuisson très réduite à laquelle vous aurez ajouté de la gélatine blanche, préalablement délayée dans un peu d'eau. Faites recuire un instant le reste de la volaille dans ce jus de cuisson. Versez le tout dans le moule et laissez au froid pendant toute une nuit, au moins.

Vos petites mains

Vos petites mains, en s'allongeant, ont étiré ma joie;
Vos petits pieds, en s'éloignant, ont ravi ma gaîté.

Qui me rendra, mes tout petits, la douceur d'un baiser sur vos cheveux de soie?
Et qui mieux me réchauffera que la tiédeur d'un tendre corps emmaillotté?

Quel robuste bras soulèvera ma peine mieux que vos petits bras juste dépliés?
Mon souci trop lourd, en quelle eau plus vaste que votre regard l'irai-je noyer?

O mes tout petits, devez-vous grandir et perdre si tôt vos cheveux de soie?
Devez-vous si tôt prendre visages d'hommes et, sortis de nous, vivre à nos côtés?

Vos petites mains, en s'allongeant, ont étiré ma joie;
Vos petits pieds, en s'éloignant, ont ravi ma gaîté.

Louise ANDRE-DELASTRE.

POUR RÉUSSIR LES TARTES

Un peu de science, un peu de pratique, beaucoup de patience, voilà ce qu'il faut pour réussir des chefs-d'oeuvre culinaires, de ces belles tartes qu'on peut servir en toute occasion.

S'il est recommandé de préparer la pâte aussi rapidement que possible, il vous faut la patience pour suivre les conseils donnés dans leurs plus petits détails.

1er Servez-vous de farine à pâtisserie. Exigez celle-là car il y a différentes sortes de farine pour divers usages. 2e La graisse doit être ferme et refroidie. 3e Incorporez la graisse dans la farine en vous servant de deux couteaux, d'un hachoir spécial ou du bout de vos doigts. 4e Employez de l'eau froide seulement, mettez-en le moins possible et peu à la fois. 5e On doit se hâter à mélanger la pâte avant que la chaleur des mains ne réchauffe la graisse. 6e Laisser refroidir la pâte dans la glacière avant de l'étendre et de la rouler. 7e La table et le rouleau seront à peine saupoudrés de farine.

Les tartes doivent être placées dans un fourneau chaud (450 degrés) pendant 15 minutes s'il n'y a qu'un fond de pâte; les tartes avec croûtes sont enfournées à une chaleur de 450 degrés qu'on baisse à 350 degrés au bout de dix minutes.

Enduisez la pâte du fond avec un blanc d'oeuf légèrement battu avant d'y mettre des fruits juteux. L'oeuf cuit rapidement et empêche le jus de s'imprégner dans la pâte. Le jaune de l'oeuf servira à dorer la croûte.

Pour réussir une meringue, il vous faut au moins trois blancs d'oeufs et deux cuillerées à soupe rases de sucre blanc par blanc d'oeuf. Fouettez les oeufs jusqu'à ce qu'ils commencent à épaissir, ajoutez le sucre un peu à la fois en continuant de battre. Lorsqu'ils sont montés en neige ferme, versez l'essence. Déposez par cuillerées sur le dessus de la tarte, saupoudrez légèrement de sucre blanc et faites cuire à feu doux pendant à peu près quinze minutes. Si vous faites cuire à feu vif, la meringue ressemblera à du caoutchouc.

LUCIE.

—Le Bulletin des Agriculteurs.

CONSEILS UTILES

Pour guérir instantanément l'extinction de voix — Une artiste doit-elle chanter, un orateur doit-il prononcer un important discours, une jolie femme doit-elle plaire dans une réunion, la maîtresse de maison doit-elle captiver ses invités et entretenir l'animation d'un dîner ou d'une réception? Quel désastre que la terrible et ridicule extinction de voix! Faites fondre doucement dans la bouche un morceau de borax de la grosseur d'un pois; il s'ensuit une abondante salivation, et un soulagement qui dure plusieurs heures.

x x x

Sirop pour la Coqueluche. —Faire bouillir une livre d'oignons dans une pinte d'eau qu'on laisse réduire à une chopine, sucrer au goût après avoir coulé et embouteiller. On donne une cuillerée à thé de ce sirop au moment des quintes de toux; demi-dose pour enfants de moins de 5 ans.

x x x

Lavage des rideaux. — Pour laver des rideaux de dentelle ou de filet, les faire tremper d'abord pendant une dizaine de minutes dans de l'eau froide pour enlever la poussière. Puis faire dissoudre du savon dans de l'eau bouillante et tremper les rideaux pendant un moment dans cette solution. Les laver sans frotter, en les tournant et en les pressant légèrement. Rincer à l'eau tiède, puis à l'eau froide.

x x x

Si l'empois colle au fer pendant que vous repassez, mettez du sel sur un papier brun et frottez le fer dessus.



Sur les ailes de l'Oiseau bleu

par Mlle Marie-Claire DAVELUY

Mlle Marie-Claire Daveluy, l'une des figures les plus [illegible] de nos lettres, dont on a [illegible] l'érudition et la maîtrise de la langue dans de nombreux ouvrages documentaires et historiques [illegible], la bibliothécaire de Montréal, [illegible], etc.), vient d'inaugurer sous les auspices des Editions Albert Lévesque, une nouvelle série d'ouvrages: "Les oeuvres de Marie-Claire Daveluy". (format 6 x 9).

Le premier volume de cette série s'intitule: "Sur les ailes de l'Oiseau bleu" et s'adresse à la jeunesse en narrant "le voyage extraordinaire, au pays des fées, de deux petits Canadiens, en leur [illegible]."

Il s'agit en effet d'une "Féerie [illegible]" sur les ailes d'un oiseau merveilleux qui transporte un bon papa canadien et ses deux petits enfants, Louison et Cécile, successivement dans les royaumes imaginaires mais bien vivants des livres de Mme d'Aulnoy, de Mme de Ségur, du chanoine Schmid et des Mille et une Nuits. Féerie magnifique où nos deux jeunes Canadiens admirent et apprennent à connaître, en les parcourant, les paysages et les décors des contes célèbres, et se mêlant à leurs personnages extraordinaires et prenant même part à leurs équipées aventureuses. C'est ainsi qu'ils rencontrent et côtoient "Alice au pays des merveilles," le "prince Charmant," la "Chatte blanche", le "Petit Poucet", "les demoiselles de Fleurville", etc. etc.

Les périls qu'ils encourent involontairement, les péripéties qui, malgré les sortilèges de toutes sortes, les mènent toujours à bon port, la morale qui s'en dégage discrètement, font de ces récits un volume extrêmement vivant, instructif et attachant. Les bons papas qui, à l'instar de celui de Louison et de Cécile, aiment à instruire leurs petits en leur faisant passer des heures délicieuses dans le monde imaginaire, y trouveront une source profonde d'inspiration, et les enfants eux-mêmes y puiseront d'autre part le charme captivant qui leur donnera le goût de la lecture.

Le récit proprement dit est suivi d'une liste complète des personnages merveilleux qui y apparaissent et de leurs créateurs, ainsi que d'une bibliographie précieuse de 160 auteurs qui ont écrit pour les enfants. C'est là une documentation laborieuse qui ne manque pas d'ajouter à la valeur du volume.

N.B.— En vente aux Editions Albert Lévesque 1735, rue Saint-Denis, Montréal au prix de $0.90 et dans toutes les bonnes librairies.

Un secret de bonheur

Je vais vous révéler un secret de sainteté et de bonheur. Si tous les jours, pendant cinq minutes, vous savez faire taire votre imagination, fermer vos yeux aux choses sensibles et vos oreilles à tous les bruits de la terre pour rentrer en vous-même et dans le sanctuaire de votre âme baptisée qui est le temple du Saint-Esprit, parler à ce divin Esprit, lui disant: "O Esprit-Saint, âme de mon âme, je vous adore, éclairez-moi, guidez-moi, fortifiez-moi, consolez-moi, dites-moi ce que je dois faire. Donnez-moi vos ordres, je vous promets de me soumettre à tout ce que vous désirez de moi et d'accepter tout ce que vous permettrez qu'il m'arrive. Faites-moi seulement connaître votre volonté!" Si vous faites cela, votre vie s'écoulera heureuse, sereine et consolée même au milieu des peines, car la grâce sera proportionnée à l'épreuve, vous donnant la force de la porter, et vous arriverez à la porte du paradis chargé de mérites. Cette soumission au Saint-Esprit est le secret de la sainteté.

Cardinal MERCIER.

Grammaire française

La femme du grammairien découvre celui-ci en train d'embrasser la bonne.

—Je suis surprise, commence-t-elle d'une voix étranglée d'indignation. Mais le grammairien interrompt:

—Tu ne sauras donc jamais t'exprimer correctement? C'est nous qui sommes surpris. Toi, tu es étonnée.

Une jolie toilette ne favorise pas moins l'honneur que la beauté des femmes.—Cte de Bobine.

Le Coin des Jeunes

Joyeuse Fête

19 février

Marie-Anne Richard, St-Laurent.
Conrad [illegible], St-François-Xavier.
Henri Lamothe, Saint-François-Xavier.

20 février

Thérèse Régnier, Saint-François-Xavier.
Maurice Régnier, Saint-François-Xavier.
Georges Bétty, La Broquerie.

21 février

Françoise Bergeron, Letellier.

22 février

Florette Roy, Elie.

23 février

Stella Boucher, 439, De la Morerie, Saint-Boniface, 11 ans.

24 février

Yves Kerbrat, Saint-Laurent.

25 février

Laurence Desjardins, Saint-Laurent.
Betty Poole, Saint-Norbert.

L'HISTOIRE DE... DU... DE LA...

La scène se passe dans la "chambre des enfants", un jeudi. Pierre, Paule et Jacques jouent à construire un poste de T.S.F. avec une boîte de sardines et [illegible]...

Pierre — A propos de boîtes de sardines, je vais t'en raconter une bien bonne.

Paule — Tant mieux.

Pierre — Tu vas voir que tu vas en rire.

Jacques — Ça nous changera.

Pierre — Vous avez: apprêtez-vous à vous tenir les côtes!

Paule et Jacques (agacés) — Nous t'écoutons, nous t'écoutons.

Pierre — Elle n'est peut-être pas vraie, mais elle est franchement drôle... Surtout la fin.

Jacques — Alors, commence.

Pierre — C'est... heu... C'est Machin qui me l'a racontée... Tu sais... Heu... Heur... le coin du papetier.

Paule — Le papetier du coin?

Pierre — Oui, le papetier du coin. Au rue de la heu... Il... Au bout de la rue... Crac? Croc?... Comment donc? Bouc?...

Paule — Peu importe.

Pierre — Peu importe... J'ai cru que je mourrais de rire avant qu'il ait achevé...

Jacques — Voyons un peu...

Pierre — C'est tout de même bête, pour ce papetier... Un simple nom en r... Pauvre! (Il murmure à voix basse, avec un air préoccupé: Ba, Be, Bi, Bo...)

Jacques — Tant pis pour le papetier!

Pierre, à regret — Oui, tant pis pour le papetier. (A voix basse): Pi, Po, Pu... (Haut). Quoi qu'il en soit, cette histoire pourrait s'intituler tout simplement: De l'utilité d'avoir toujours quelques citrons dans sa poche... Ou, encore: Il ne faut pas confondre un citron avec un carnet de chèques... Ou mieux encore: Histoire sans titre.

Paule — Alors, ne cherchons plus.

Pierre — Tu as raison: ne cherchons plus. Ça se passe au Chili, au Chili, près de... tu sais, où nous avons failli aller avec les Machin?

Jacques — Quels Machin?

Pierre — Ceux qui ont marié leur fille à cet ingénieur de la marine qui vend des plaques de tôle en Auvergne...

Jacques — Je ne vois pas qui tu veux dire... Mais ça ne fait rien... Je me représente très bien ce pays. Le Chili: nous sommes au Chili...

Pierre — C'est cela même: nous sommes en plein Chili. Et, d'abord, connaissez-vous la curieuse coutume des petites chiliennes?...

Paule — Non.

Pierre — Je crois qu'il vaut mieux que je vous l'explique au cours du récit même.

Paule — Comme tu voudras.

Pierre — C'est préférable. Et j'en arrive alors, sans autre préambule, au commencement même de mon histoire... Je l'ai déjà racontée une fois, pour l'essayer, à Mme... heu!... à Mme, Bur, Bur, Bour... là.

Paule — La femme du papetier du coin?

Pierre, furieux — Mais non!... La marchande de tr... heu... des chapeaux... la marchande de bonbons du lycée... Comment s'appelle-t-elle donc?

Paule, geste vague — Oui. Enfin, tu lui as raconté cette histoire?

Pierre — Et quand j'ai terminé, sais-tu ce qu'elle m'a dit? Elle m'a dit: "Mon petit Pierre, vous êtes un fin conteur."

Jacques — Elle a dit cela?

Pierre, (imitant la marchande) — Vous faites ressortir la valeur des moindres détails de l'anecdote... Le récit, dans votre bouche, devient vivant et coloré... votre dialogue est alerte et spirituel, votre vocabulaire varié... Vous avez toujours l'épithète juste... C'est un plaisir de vous écouter."

Paule — Je t'écoute.

Pierre — Nous sommes en plein Chili. Or donc, il y avait une fois un brave papetier chilien qui habitait... heu... Il habitait à... C'est pourtant bien simple, voyons... exactement à côté de cette ville où nous avons failli aller avec les Machin... C'est vraiment curieux que tu ne te rappelles pas... Et ce papetier avait un fils qui s'appelait... Son un fils qui s'appelait (triomphalement) il s'appelait Duval!

Paule — Drôle de nom pour un fils chilien...

Pierre — (haussant les épaules) — Duval!... Pas l'fils!... Le papetier du coin... Je l'avais sur le bout de la langue depuis un quart d'heure... Duval!... Quant à l'fils... Attends un peu... Robin... Rabiron... Couture...

Jacques—Je ne peux pas t'aider... Moi, je ne sais même pas...

Pierre — Parbleu! Comme tu y vas!... C'est que le nom de cet être joue un très grand rôle dans l'histoire... Tu n'as pas l'air de t'en douter... Mais je le retrouverai bien tout à l'heure...

Jacques — C'est cela.

Pierre — Or donc, Robiny, Rabin, Couture, passa un jour avec son maître tout près des grands monts... là... les grands monts chiliens... Tu sais bien?... Ces énormes, ces formidables monts chiliens... Ces monts... les monts... Enfin qu'est-ce que tu as donc appris en géographie?... devant les grands monts... (triomphalement) Lelapin!

Paule — Il y a des monts Lelapin au Chili?...

Pierre (haussant les épaules) — Lelapin: l'ingénieur de la marine qui vend des plaques de tôle en Auvergne... Lelapin! Le gendre des Machin... LA... Des Robi... des Croc... des...

Paule — Nous étions dans les grands monts chiliens...

Pierre — Enfin, voyons, aidez-moi donc... Rob... Croc...

Jacques— Je commence à n'y plus rien comprendre...

Pierre — Parbleu! vous m'interrompez tout le temps!...

Paule et Jacques, indignés— Nous, t'interrompons tout le temps? Nous? Dis que c'est toi qui es incapable de placer quatre mots à la suite!

Pierre, furieux — Quatre mots à la suite, moi? Moi! moi dont Mme Bur... Mme Bir... Mme Bour... a dit que j'étais un fin conteur?... Incapable de placer quatre mots à la suite!

Paule, compatissante— Un fin conteur! Mais, mon pauvre ami, tu t'arrêtes toutes les dix secondes pour chercher un nom!

Pierre, hors de lui, — Pour chercher un nom! Parfaitement: le nom des Machin, là... des Bur... des Bir... des Bour... (Ils fermeraient). Est-ce que c'est de ma faute, à moi, si tu n'as aucune mémoire?

(Un silence. Paule et Jacques se remettent à jouer sans en dire plus.)

Jacques — Tu sais, je la connais ton histoire.

Pierre — En vérité?... Tu la connais?

Jacques — Oui, parfaitement... Et je peux même te raconter la fin... Le brave Chilien et son âne arrivent un beau jour à Paris (Pierre hausse les épaules). Ils aperçoivent une immense construction en fer, une construction qui a 300 mètres de hauteur, et ils demandent à un monsieur qui passe ce que c'est que cette immense chose pointue. — Ça, leur répond le monsieur, mais c'est la Tour, heu... c'est la Tour, heu... Attendez donc: c'est la Tour... la Tour Af... non la Tour Ef... heu!... la Tour Of...

JABOUNE

—(Benjamin).

POUR RIRE

Françoise et Geneviève attendent avec impatience l'arrivée de tante Charlotte. C'est que chaque fois qu'elle vient, son sac contient toujours des trésors pour ses nièces. Toutefois maman a bien averti ses fillettes, qu'il ne fallait pas demander les cadeaux, sans quoi elles s'en verraient, par elle, privées sur-le-champ. Tante Charlotte arrive, on lui saute au cou, puis on se tient patiemment autour dans une attitude fiévreuse. Enfin n'y tenant plus, Françoise s'écrie: "Eh bien! tante Charlotte, je te parie que tu n'auras pas été ici cinq minutes, que Françoise va te demander ce que tu as pour nous dans ton sac!"

x x x

Un petit garçon et son papa s'en allaient faire une promenade lorsqu'ils rencontrèrent un beau chien venant vers eux à la course. "Bonjour chien," dit l'enfant en caressant l'animal. "T'a-t-il répondu?" demanda son père amusé. "Il ne m'a pas répondu, dit le petit garçon avec un grand sérieux parce qu'il était trop pressé je crois, mais il m'a dit bonjour avec sa queue."

x x x

Réveillez-moi, je vous prie...

Un gentilhomme — le fait se passait au temps des rois — qui était dans l'obligation de se mettre en route le dès l'aurore, intima l'ordre à son valet de chambre de le réveiller au plus tard à six heures, le lendemain matin.

—Tu m'entends pas?

—Non, monseigneur.

La nuit se passe. Quatre heures sonnent. Le coq chante. Le valet s'éveille, monte à bas de son lit, court chez son maître, le tire du sommeil profond dans lequel il est plongé et lui dit:

—Vous avez encore deux heures devant vous. Dormez sans crainte.

LA PATTE DE DINDON

Dès que mon camarade m'aperçut:

—Vous voir? me dit-il, viens voir!

J'accourus; il serrait le bout de la patte dans ses mains et, sur son petit mouvement de sa main droite, les doigts s'ouvraient et se refermaient comme les doigts d'une main humaine. Je restai stupéfait et émerveillé. Comment cette patte morte pouvait-elle remuer? Comment pouvait-il la faire agir? Un groupe de dix-huit ans qui va au spectacle, et qui suit le développement du drame le plus merveilleux, n'a pas les yeux plus écarquillés, les regards plus ardents, la tête plus fixement penchée en avant que moi, en face de cette patte de dindon.

Chaque fois que ces quatre doigts s'ouvraient et se refermaient, il me passait devant les yeux comme un éblouissement. Je croyais assister à un prodige.

Lorsque mon camarade, qui était plus âgé et plus malin que moi, vit mon enthousiasme arrivé à son paroxysme, il remit la merveille dans sa poche et s'éloigna. Je m'en allai de mon côté, tout rêveur, et voyant toujours cette patte flotter devant mes yeux comme une vision... "Si je l'avais... me disais-je, j'apprendrais bien vite le moyen de la faire agir. Couture n'est pas sorcier. Et alors... comme je m'amuserais!" Je n'y tins plus, je courus à mon camarade.

—Donne-moi ta patte!... lui dis-je avec un irrésistible accent de supplication. Je t'en prie!...

—Ma patte!... te donner ma patte!... Veux-tu t'en aller!

Son refus irrita encore mon désir.

—Tu ne veux pas me la donner?

—Non!

—Eh bien!... vends-la moi!

—Te la vendre?... Combien?

Je me mis à compter dans le fond de ma poche l'argent de ma semaine.

—Je te donne cinq sous!

—Cinq sous!... une patte comme celle-là! Est-ce que tu te moques de moi?

Et, prenant le précieux objet, il recommença devant moi cet éblouissant jeu d'éventail, et chaque fois ma passion grandissait d'un degré.

—Eh bien! je t'en offre dix sous.

Dix sous!... dix sous! reprit-il avec mépris... mais regarde donc.

Et les quatre doigts s'ouvraient et se refermaient toujours.

—Mais enfin, lui dis-je en tremblant... combien en veux-tu?

—Quarante sous ou rien.

—Quarante sous!... m'écriai-je, quarante sous! près de trois semaines de dépenses! Ah! non, par exemple!

—Soit, à ton aise.

La patte disparut dans sa poche, et il s'éloigna. Je courus de nouveau après lui.

—Quinze sous!

—Quarante!

—Vingt sous!

—Quarante!

—Vingt-cinq sous!

—Quarante!

Oh! diable de Couture! comme il aura fait son chemin dans le monde! comme il connaissait déjà le coeur humain! Chaque fois que ce terrible mot quarante touchait mon oreille, il emportait un peu de ma résistance. Au bout de deux minutes, je ne me connaissais plus.

—Eh bien donc, quarante!... m'écriai-je... Donne-la moi!

—Donne-moi d'abord l'argent, reprit-il.

Je lui mis dans la main les quinze sous de ma semaine, et il me fit écrire un billet de vingt-cinq sous pour le surplus... Puis, tirant enfin le cher objet de sa poche:

—Tiens, me dit-il, la voilà!

Je me précipitai sur elle!... Au bout de quelques secondes, ainsi que je l'avais prévu, je connaissais le secret et je tirais le tendon qui servait de ressort aussi bien que Couture. Pendant deux minutes, cela m'amusa follement; après deux minutes, cela m'amusa moins; après trois, cela ne m'amusa presque plus; après quatre, cela ne m'amusa plus du tout. Je tirais toujours, parce que je voulais avoir les intérêts de mon argent... Mais le désenchantement me gagnait... Puis vint la tristesse, puis le regret, puis la perspective de trois semaines de pain sec, puis le sentiment de ma bêtise... Et, tout cela se changeant peu à peu en amertume, la colère s'en mêla... et, au bout de dix minutes, saisissant avec une véritable haine l'objet de mon amour, je le lançai par-dessus la muraille, afin d'être bien sûr de ne plus le revoir!

E. LEGOUVE.



A Travers les Centres Français

MANITOBA

SAINT-ADOLPHE

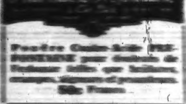
SAINT-PIERRE-JOLYS

SAINTE-AGATHE

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

SAINT-NORBERT

SAINT-JOSEPH



OTTERBURNE

ONTARIO

FORT FRANCES

LAURIER

FORT GARRY

LETELLIER

LE CHANGE

LE MARCHE

PRODUITS

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

OPTIONS—WINNIPEG



NUMERO 17

(Suite et fin)

—Le fantôme! le fantôme! il est là, là....!

Et, figé dans l'effroi, le pauvre vieux reste drapé dans son drap comme dans un suaire, sanglotant à déchirer l'âme.

Le docteur fait signe à Jean Bérubé de se retirer quelque peu. Le jeune homme n'a plus besoin de cette invitation. Comme il sort de la chambre, bouleversé par ce spectacle, une femme se dresse devant lui, agitée, frissonnante. Brusquement, elle lui dit, et presque sur le ton d'un ordre:

—Votre auto est à la porte, M. Bérubé? Menez-y, que je me sauve et pour toujours.

Jean fait un geste de surprise, va risquer une objection:

—Tout de suite, vous dis-je, tout de suite, ou je vais mourir dans cette affreuse maison.

—Et qui va reconduire le docteur?

—Il attendra.

En quelques instants, la jeune femme se trouva prête. Jean plaça, près de lui, sur le siège d'avant, les deux petites malles de Miss Margaret. Et il démarra. A peine avait-il fait une centaine de pieds vers la grande route, que, sur le siège d'arrière, Miss Margaret poussait un cri d'effroi. "Un visage, disait-elle, était venu se coller à la portière de la limousine." Jean descendit de voiture, fouilla l'obscurité, mais ne vit rien... Une ombre, peut-être, qui s'enfuyait dans la nuit.

Deux minutes plus tard, Jean Bérubé faisait du 60 milles sur la route de Truro. Parfois, derrière lui, il croyait ouïr quelques gémissements étouffés. La tête enveloppée dans une large écharpe, Miss Balrode faisait effort pour effacer de ses yeux l'horrible vision. Une heure plus tard, sans qu'elle eût prononcé un mot, Jean la déposait au seuil de la maison de ses parents. Puis, il repartait, à la même allure, du côté de la Grand'Prée. Le Dr Munster l'attendait à la porte de Morse Cottage.

—Ah! vous voilà! J'ai pu enfin calmer ce pauvre M. Hugh, dit-il; il dormira bien deux ou trois heures. J'ai un autre malade qui m'inquiète à Wolfeville. Venez-vous me conduire?

Puis, regardant à sa montre et plaisantant:

—Il est trois heures; avec un peu de vitesse, il vous restera deux heures de sommeil.

La nuit s'est faite encore plus noire. Il a plu quelques gouttes. Un fort vent s'est élevé qui met dans les arbres une rumeur d'océan. Au moment de quitter l'avenue de Morse Cottage, pour prendre le chemin de Wolfeville, Jean Bérubé, d'un coup de frein brusque, immobilise sa voiture, met à leur pleine force ses phares; puis, tournant le volant, à droite, à gauche, explore les abords du chemin. En larges bandes mobiles, la lumière glisse sur l'herbe verte, balaie le chemin et le gazon, où, comme des lucioles, reluisent les gouttes de pluie.

—Que faites-vous là? demande le médecin.

—Quelque chose ou quelqu'un m'avait paru se traîner dans le chemin, répond Jean, qui repart aussitôt.

Dix minutes et il rentre de nouveau à Morse Cottage. Comme il s'apprête à changer de vitesse pour gravir l'avenue montante du chalet, tout à coup, une ombre surgit près de lui sur l'aile gauche de la voiture. Jean, surexcité, fait un faux mouvement qui étouffe le moteur. Il s'apprête à le réamorcer, lorsque, vis-à-vis la glace de la portière, un poing se tend armé d'un pistolet, puis, une face ronde s'avance, avec des yeux fous, et paraît chercher les yeux du chauffeur. Ouvrir la porte de l'auto, bondir sur l'assaillant, Jean Bérubé s'y apprête dans une rapide décision. Mais l'autre a prévu le geste. De sa main gauche restée libre, il immobilise la poignée. Puis, tenant son arme toujours braquée, il attend comme s'il prenait plaisir à prolonger l'effroi de la victime. La portière de droite est là; Jean pourrait l'ouvrir, s'échapper de ce côté. Il n'ose, trop assuré de recevoir la décharge dans le dos. Les deux hommes s'observent en des secondes d'une longueur poignante. Malgré l'horreur du moment, Jean Bérubé garde son courage lucide. Dans un acte de foi spontané, il se recommande à la Vierge et, malgré lui, pense à ces retours dramatiques d'histoire qui, à des années de distance, remettent les fils des bourreaux et les fils des victimes en des attitudes si pareilles à celles de leurs pères. Il pense à cette chasse à l'homme qui s'est faite ainsi, jadis, en ce lieu même, dans la nuit noire. Tout à coup une détonation retentit. Des morceaux de verre et de petits éclats de bois volent au visage de Jean. Tirée d'une main trop nerveuse, la balle a manqué le but. Elle n'a pu que briser la glace, érafler le volant de la voiture. Comme l'assaillant s'apprête à tirer de nouveau, Jean, pour lui empoigner la main, lance son poing dans le carreau brisé. Mais, au même instant, une autre ombre surgit derrière l'assaillant, saisit l'arme et les deux ombres ne font plus qu'une masse noire qui roule avec un râle dans l'herbe. Jean Bérubé bondit enfin de sa voiture. Il cherche, il regarde. Il écoute: plus rien. Une course précipitée, peut-être, sur le chemin lointain, mais qui s'évanouit vite dans le grand vent et dans la nuit couleur d'encre.

Quelques minutes plus tard, épuisé de fatigues et d'émotions, suprêmement énervé, Jean rentrait dans sa chambre. "Quelle nuit et quelle maison!" se disait-il, repassant dans son esprit les incidents tragiques de ces dernières heures. Presque aussitôt Paul Comeau le rejoignait, très excité:

—Ah! tant mieux! s'écriait-il, tu n'as rien, mon pauvre Jean?

—Une petite égratignure au poing, un éclat de verre au visage; c'est tout.

Alors déposant un revolver sur la table:

—Tu sais d'où vient cette arme, je suppose? fait Paul.

—Je m'en doute un peu, répond Jean, qui, tout d'abord, ne peut que serrer affectueusement les mains de son cousin.

Pressé de tout dire, Paul raconte son exploit, fort essoufflé, coupant parfois en deux ses phrases, ses mots pour respirer.

Dès l'heure où l'on avait frappé à la porte de Jean, il s'était mis la tête à la fenêtre pour voir ce qui se passait. Il avait aperçu le chalet, toutes fenêtres allumées.

—J'ai entendu les engagés qui se disaient: "C'est le père Hugh qui est malade." Mais les paupières me pesaient trop et je me rejette sur mon lit. Allons! Pas d'endormitoire possible. Pas moyen d'endurer, ni mon oreiller, ni ma couverte. Sans comparaison, je me serais abrié avec une peau de porc-épic que ça ne m'aurait pas plus étrivé.

Alors, levé de nouveau, Paul s'était remis à la fenêtre et pour apercevoir qui? Le "joufflu" qui sortait de la maison "à la ripousse, les bras en l'air, et qui parlait tout seul, avec toutes sortes de simagrées à faire peur au diable en personne." Quand, plus tard, Jean était reparti pour Wolfeville, Paul avait encore aperçu le "joufflu" qui se dirigeait vers le chemin et s'écrasait, à ce qu'il pouvait voir, derrière une touffe de bouquets. En trois enjambées, Paul avait alors dégringolé l'escalier, enfilé l'avenue à pas de loup, pour aller s'accroupir, retenant son haleine, pas loin d'une ombre, une forme d'homme, étendue dans l'herbe. Quand Jean avait passé, la première fois, l'embusqué avait fait mine de se lever, mais pour se terrer aussitôt dans sa cachette, y rester immobile jusqu'au retour de l'auto.

—Le moment qu'il s'est levé, reprenait Paul, j'aurais dû me douter, simple que je suis. Mais il faisait une noirceur d'enfer, à couper avec le couteau. Je n'y voyais rien. Paf! Un coup de pistolet! C'est alors que je me suis dit: "Tu ne tireras pas deux fois, mon "joufflu" du diable." Plus vif qu'un chat, je saute sur son arme, j'empoigne l'individu à la gorge et nous roulons tous les deux en bas de la route. Il râlait comme un ours dans mes poings. Mais, encore, explique-moi ça comme tu pourras, v'là que j'ai senti que mes doigts se relâchaient, qu'ils glissaient sur son cou comme de l'huile, et ce damné homme m'a passé au travers comme une couleuvre qu'il doit être. Trois ou quatre sauts dans la nuit et je ne



[illegible]

CHAPITRE XV

[illegible]

Autour de la Ferme

[illegible]

Abeilles et guêpes

[illegible]

L'année s'annonce bonne pour les exportations de volailles

[illegible]

Une belle excursion pour les membres du congrès d'aviculture

[illegible]

La situation des fourrages s'est beaucoup améliorée

[illegible]

Le duel chez les étudiants allemands

[illegible]

AU SACRE-COEUR

Concours dramatique

N'oubliez pas que c'est jeudi soir, le 20 février, que le Club Sportif du Sacré-Coeur présentera la pièce "Monique" au concours du "Dominion Drama Festival". Les artistes de notre section dramatique se sont préparés avec soin; ils ont beaucoup travaillé et sans contredit, ils méritent tout votre encouragement. C'est la première année que le Club Sportif prend part à ce concours et nous avons tout lieu de croire qu'il fera honneur à notre groupe français de Winnipeg. C'est une excellente pièce que "Monique" de Gaillard de Champris, d'après Paul Bourget, et nos artistes la rendent avec beaucoup de brio. Venez donc les encourager, jeudi soir, et procurez-vous vos billets du Club Sportif du Sacré-Coeur. Téléphonez au numéro 26 870, ou venez au 297, avenue McDermot.

Lundi prochain

Le comité du Club Sportif du Sacré-Coeur organise une grande soirée pour lundi prochain le 24 février. Soirée intime pour les membres qui n'ont qu'à présenter leur carte de membre comme prix d'entrée. Les autres qui veulent assister à ces réjouissances devront payer 0.25. Très actif depuis deux semaines déjà, le comité aura un splendide programme à offrir et les membres et tous ceux qui viendront peuvent être assurés à l'avance que la soirée de lundi prochain sera l'une des mieux réussies de la saison. Pour la circonstance, le comité a invité spécialement le Club des raquetteurs de Saint-Boniface. Nous voulons que tous les membres soient présents à cette réunion récréative. Alors, qu'ils se fassent un devoir de se rendre au Club ce soir-là à 8 h. précises. Il me semble que le prix d'entrée pour les membres n'est pas assez élevé pour qu'ils se privent d'une pareille soirée. En grand nombre donc !!!

A la partie de cartes

A la partie de cartes de dimanche dernier, Mme Lemire a fait rafflé 20 livres de miel, qui ont été gagnées par M. Robert Goyette; et aussi un cordon de bois, gagné par M. Rémi Dussault, de Saint-Boniface. Nos félicitations aux heureux gagnants.

Mmes McCullough et Manseau ont également fait rafflé une montre, qui a été gagnée par Mme Pacaud, 815, Garwood, Winnipeg. Chaleureuses félicitations à Mme Pacaud.

Nous remercions sincèrement les dames qui ont à coeur le succès de la paroisse et qui s'évertuent à trouver toutes sortes de moyens pour lui venir en aide financièrement. Merci donc à Mmes Lemire, McCoulough et Manseau.

WINNIPEG

Fédération des Canadiennes françaises du Manitoba

La Fédération fera une vente de beignes le 28 février. De plus amples détails seront donnés la semaine prochaine.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A LOUER—Bas de maison confortable et désirable. Près de l'école. Rue des Meurons. S'adressez à J.-A. Hébert, 362, rue Main.

Servez-vous des "petites annonces" de la "Liberté", c'est un excellent médium.

L'encyclique sur le sacerdoce

(Suite)

Et pourtant, bien qu'il faille tenir ferme en principe que le nombre ne doit pas être pour lui-même la préoccupation primordiale de qui collabore à la formation du clergé, tous, cependant, doivent s'efforcer d'accroître le recrutement de vigoureux et vaillants ouvriers pour la vigne du Seigneur, d'autant plus que les besoins moraux de la société, loin de diminuer, vont toujours croissant. Et, parmi tous les moyens de parvenir à un but si noble, le plus facile tout à la fois et le plus efficace comme le plus universellement à la portée de tous et celui en conséquence que tous doivent employer, c'est la prière, selon le précepte de Jésus-Christ lui-même: "La moisson est abondante, mais les ouvriers sont rares; priez donc le maître de la moisson pour qu'il y envoie des moissonneurs." Quelle prière pourrait être plus agréable au Coeur sacré du Rédempteur? quelle prière peut espérer d'être exaucée plus vite et plus pleinement que celle-là, si conforme aux ardents désirs de ce Coeur divin? "Demandez donc et on vous donnera"; demandez de bons et de saints prêtres, le Seigneur ne les refusera pas à son Eglise: il lui en a toujours donné au cours des siècles, aux époques même qui semblaient moins propices à l'éclosion de vocations sacerdotales; bien plus, il les donnait alors en plus grande abondance, à ne conclure que des témoignages de l'hagiographie catholique du XIXe siècle si riche en gloires de l'un et l'autre clergés, parmi lesquelles brillent, comme des étoiles de première grandeur, ces trois vrais géants de la sainteté pratiquée dans trois champs d'action si divers que Nous avons eu la consolation d'honorer de l'auréole des Saints: Saint Jean-Marie Vianney, Saint Joseph Benoit Cottolengo et Saint Jean Bosco.

Il ne faudrait pas toutefois laisser de côté les moyens humains de cultiver le germe précieux de la vocation que Dieu a semé à pleines mains dans les coeurs généreux de tant de jeunes gens, et c'est pourquoi Nous louons, Nous bénissons et Nous recommandons de tout Notre coeur ces oeuvres pies qui en mille formes et par mille saintes industries suggérées par l'Esprit-Saint, visent à conserver, à promouvoir, à seconder les vocations sacerdotales. "Nous aurons beau penser, affirmait l'aimable saint de la charité, Vincent de Paul, nous trouverons toujours que nous n'aurions jamais pu contribuer à quelque chose de plus grand qu'à faire de bons prêtres." De fait, rien n'est plus agréable à Dieu, plus honorable à l'Eglise, plus profitable aux âmes, que le don d'un saint prêtre. Si donc celui qui offre un verre d'eau au plus petit des disciples du Christ "ne perdra pas sa récompense," quelle ne sera pas la récompense de celui qui met pour ainsi dire dans les mains pures d'un jeune lévite le calice sacré empourpré du Sang de la Rédemption, et qui l'aide à élever vers le ciel ce calice, gage de pacification et de bénédiction pour l'humanité?

C'est ici que Notre pensée reconnaissante se porte vers cette Action Catholique que Nous avons constamment voulue, promue et défendue, et qui, en tant qu'elle est la participation du laicat à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise, ne peut pas se désintéresser du problème vital des vocations sacerdotales. Et de fait, pour Notre profonde consolation, Nous la voyons en tous lieux se distinguer dans ce champ particulier de l'activité chrétienne comme en tous les autres; certainement, la plus riche récompense de son dévouement est précisément de voir cette admirable floraison de vocations sacerdotales et religieuses au sein de ses organisations de jeunesse, prouvant par là qu'elles ne sont pas seulement un terrain fécond pour le bien, mais un jardin bien gardé et bien cultivé où les fleurs les plus belles et les plus délicates peuvent s'épanouir sans danger. Que tous les membres de l'Action Catholique apprécient l'honneur qui en rejaillit sur leur association et qu'ils se persuadent que par la collaboration à ce recrutement du clergé séculier et régulier, mieux qu'en aucune autre manière, le laicat participera effectivement à la haute dignité du "sacerdoce royal" dont le Prince des Apôtres salue tout le peuple des rachetés.

Mais le premier jardin, et le mieux adapté, où doivent comme spontanément germer et éclore les fleurs du sanctuaire, c'est encore toujours la famille vraiment et profondément chrétienne. La majeure partie des évêques et des prêtres "dont l'Eglise proclame la louange" doivent l'origine de leur vocation et de leur sainteté aux exemples et aux leçons d'un père rempli de foi et de vertu virile, d'une mère chaste et pieuse, d'une famille dans laquelle, avec la pureté des moeurs, règne en souveraine la charité pour Dieu et pour le prochain. Les exceptions à cette règle courante de la Providence sont rares et ne font que confirmer la règle. Quand, dans une famille, les parents, sur le modèle de Tobie et de Sara demandent à Dieu une nombreuse postérité "où soit béni le nom de Dieu dans les siècles des siècles" et qu'ils la reçoivent avec gratitude comme un don du ciel et comme un dépôt précieux; quand ils s'efforcent d'inculquer à leurs enfants dès les premières années la sainte crainte de Dieu, la piété chrétienne, une tendre dévotion à Jésus Eucharistie et à la Vierge Immaculée, le respect envers les lieux et les personnes sacrés; quand, de leur côté, les enfants voient dans leurs parents le modèle d'une vie d'honneur, de travail et de piété; quand ils les voient s'aimer saintement dans le Seigneur, s'approcher souvent des sacrements, obéir non seulement à la loi ecclésiastique de l'abstinence et du jeûne, mais en outre à l'esprit chrétien de la mortification volontaire; quand ils les voient prier au foyer domestique groupant autour d'eux toute la famille, afin que la prière en commun monte plus agréable vers le ciel; quand ils les savent compatissants aux misères du prochain et qu'ils les voient partager avec les pauvres leur riche ou leur modique avoir, il est bien difficile que, tandis que tous les enfants s'efforceront de suivre les exemples des parents, il n'y en ait pas un au moins parmi eux qui n'entende au fond du coeur l'appel du divin Maître: "Viens, je ferai de toi un pêcheur d'hommes." Bienheureux les parents chrétiens qui, même s'ils ne font pas de ces divines visites, de ces divins appels, à leurs enfants l'objet de leurs plus ferventes prières, ainsi que jadis aux temps de plus grande foi il arrivait plus souvent qu'aujourd'hui, du moins n'en ont pas peur et savent y voir un honneur insigne, une grâce de prédilection du Seigneur pour leur famille.

Il faut bien reconnaître au contraire que, souvent, trop souvent, hélas! les parents, même parmi ceux qui se font une gloire d'être sincèrement chrétiens et catholiques, et cela surtout dans les classes les plus élevées de la société, ne semblent pas pouvoir se résigner à la vocation sacerdotale ou religieuse de leurs enfants et ne se font aucun scrupule de combattre l'appel divin par toutes sortes d'arguments, voire par des moyens qui peuvent mettre en péril non seulement la vocation à un état plus parfait, mais la conscience même et le salut éternel de ces âmes qui, pourtant, devraient leur être si chères. Ce déplorable abus, comme celui qui régnait fâcheusement aux siècles passés de contraindre les enfants à l'état ecclésiastique même sans aucune vocation ou aptitude, n'est certes pas à l'honneur de ces mêmes hautes classes sociales aujourd'hui généralement si peu représentées dans les rangs du clergé. En effet, s'il est vrai que la dissipation de la vie moderne, les attractions qui, surtout dans les grandes villes, éveillent prématurément les passions de la jeunesse, les écoles si peu favorables en tant de pays au développements de ces vocations, sont en grande partie la cause et la douloureuse explication de leur rareté dans les familles aisées et distinguées; on ne peut par ailleurs nier que cette rareté témoigne également d'une déplorable diminution de foi dans les familles elles-mêmes. Et de fait, s'ils regardaient les choses sous la lumière de la foi, quelle dignité plus haute des parents chrétiens pourraient-ils désirer pour leurs enfants, quel rôle plus noble que celui qui, Nous l'avons dit, est digne de la vénération des hommes et des anges? Une longue et douloureuse expérience nous enseigne du reste qu'une vocation trahie (et le mot n'est pas trop sévère) est la source de larmes non seulement pour les enfants, mais pour leurs aveugles parents. Dieu veuille que ces larmes ne soient pas tellement tardives qu'elles doivent être des larmes éternelles.

(A suivre)

LE ROI-FERMIER

Le nouveau Roi Edouard VIII a voyagé dans toutes les parties de son immense Empire, mais il porte au Canada un intérêt particulier et il ne s'est pas contenté de l'exprimer en formules diplomatiques. Il en a donné la preuve, il y a 17 ans, en devenant propriétaire et fermier au Canada.

C'est en 1919, au cours de sa première visite au Canada, que le Prince de Galles, futur Edouard VIII, fit l'acquisition d'un domaine de 4,000 acres dans l'Alberta.

Les circonstances de cette acquisition valent la peine d'être rappelées.

Le Prince visitait le "ranch" de M. Georges Lane, le plus vaste de la province d'Alberta, dont la superficie est de 71,000 acres. M. Georges Lane, riche éleveur de chevaux et de bétail, était lié d'amitié avec le Duc de Connaught, oncle de Georges V et ancien gouverneur-général du Canada. Il reçut de la façon princière qui convenait son hôte princier. Il lui fit visiter, à cheval, ses immenses domaines, il lui fit inspecter ses haras, ses troupeaux.

C'étaient des haras et des troupeaux modèles, comprenant des animaux plusieurs fois primés dans les concours. Le Prince, qui s'y connaissait, ne cacha pas son admiration. Il dit qu'il aimerait posséder un pareil ranch et y mener, à ses trop rares loisirs, la vie active et saine des grands éleveurs de l'Ouest.

—C'est facile, Monseigneur, lui répondit-on. Et, en effet, avant longtemps le désir du Prince était réalisé par l'achat d'un beau domaine à High River, non loin de la ligne du Pacifique Canadien, d'où l'on aperçoit, par temps clair, les contreforts des Rocheuses.

Le Prince de Galles — notre Roi d'aujourd'hui — était devenu fermier canadien.

Un fermier pratique!

Et pas un fermier pour rire. Le Prince savait qu'il ne lui serait pas possible de séjourner en Alberta aussi souvent et aussi longtemps qu'il aimerait le faire, mais il choisit un gérant expérimenté, M. W. L. Carlyle — recommandé par M. Lane — et lui donna ses directives.

Le Prince ne voulait pas que ce ranch fût un domaine de luxe, juste bon à lui faire passer des vacances loin des soucis politiques. Il tenait à en faire une exploitation utile et même modèle.

C'est pourquoi il y établit une ferme expérimentale. Il fit importer du bétail anglais de grande race, des chevaux pur sang de Dartmoor choisis par lui-même, des vaches de la ferme royale de Cornouailles, des moutons du domaine du Duc de Westminster. Des croisements avec les animaux indigènes donnèrent les meilleurs résultats; si bien qu'au bout de quelques années on constata une amélioration sensible parmi les produits de l'élevage albertain.

Depuis 1919, le Prince est retourné trois fois sur son ranch: en 1921, en 1924 et en 1927. Depuis neuf ans, il a dû prendre aux affaires publiques une part croissante, assumer tant de devoirs et de responsabilités qu'il n'a pu revenir en Alberta; mais il s'est toujours soigneusement tenu au courant de ce qui se passait sur ce coin préféré de l'Empire.

Lors de ses visites, il a pu remplir son programme, qui était d'oublier complètement l'étiquette pour parcourir le domaine à cheval, avec ses intendants. Ceux-ci avaient pour instructions d'exécuter leur besogne journalière, comme ils l'eussent fait en l'absence de leur maître. Et le Prince les accompagnait, les surprenant parfois par ses connaissances et l'à-propos de ses remarques. En matière de chevaux, surtout, il est peu de maquignons (et ceux-ci ont pourtant la réputation d'être finauds) qui lui en remontreraient.

Un jour de pluie...

Un jour de pluie, le Prince demanda à Carlyle quelle besogne il convenait de faire, par un temps pareil, sur un ranch.

—Ce serait le moment de nettoyer les écuries, dit l'intendant.

—Allons-y! reprit gaiement le futur Edouard VIII. En un tournemain, il eut mis une salopette et saisi une fourche. Un voisin, étant venu pendant que le Prince était à l'ouvrage, se mit à parler familièrement avec lui. Il ne pouvait imaginer que ce jeune homme en sueur, en train de remuer la litière des chevaux comme un palefrenier de métier, fût l'héritier du plus grand Empire du monde. Le Prince fut ravi de cette méprise. Il y vit la preuve qu'il n'était pas maladroit à l'ouvrage.

A son dernier voyage, en 1927, le Prince était accompagné de son frère cadet, le Prince Georges. Au premier jour de pluie, le Prince de Galles dit à son frère:

—Je sais ce qu'il faut faire aujourd'hui.

Il lui fit mettre une salopette et saisir une fourche et, sans même attendre Carlyle, les deux Princes nettoyèrent les écuries. Quand l'intendant arriva, le travail était fait et les Princes s'amusèrent de sa surprise.

Au départ des deux Princes, quelqu'un exprima la crainte que le Prince de Galles, destiné à devenir Roi, ne puisse revenir sur le ranch. Mais le Prince de Galles se hâta de le détromper, en faisant ce rapide calcul:

—Je puis venir d'Angleterre en neuf jours. Autant pour retourner. Je passerais neuf jours sur le ranch. Un Roi doit bien avoir droit à un mois de vacances de temps en temps.

Souhaitons que sa tâche multiple laisse à Edouard VIII le loisir de réaliser le souhait du Prince de Galles. En ce cas, nous pourrons acclamer, dans sa traversée de la province de Québec, le Roi-Fermier.

Robert RUMILLY

—(Le Journal Agriculture)

Mort du R. P. Camille Lefebvre, O.M.I.

MONTREAL — Le R. P. Camille Lefebvre, Oblat de Marie-Immaculée, procureur des missions du Mackenzie, est mort à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 9 janvier. Il a succombé à une maladie de coeur.

Né en 1863 dans le diocèse de Montréal, il entra en 1884 chez les Pères Oblats, fit son oblation perpétuelle en 1886 et fut ordonné prêtre en 1889.

Envoyé aussitôt après dans les missions du Mackenzie, il exerça son ministère parmi les Loucheux du Delta du Mackenzie et les Esquimaux de la Mer glaciale. En 1897, il reçut son obédience pour Dawson et les missions du Yukon.

Il fut nommé en 1907 économe vicarial et procureur des Missions du Mackenzie, charge qu'il remplit durant 29 années consécutives. Bras droit de Son Excellence Monseigneur G. Breynat, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, durant toute cette période, il se dépensa au service des missions avec une activité infatigable jusqu'à ces derniers mois.